



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

Liberté
Égalité
Fraternité

Revue de presse du 14 janvier 2026

Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  **située en haut à gauche de cette page Résana.**

Économie et vie des entreprises

- Économie : En Seine-Maritime, un nombre de défaillances très élevés (Gazette de Normandie)
- Consommation : pourquoi est-ce plus difficile d'acheter des œufs en ce moment en Normandie ? (France 3)

Crise agricole

- Crise agricole. Après plus de 60 heures de mobilisation, les Jeunes agriculteurs normands ont quitté le port du Havre (Ouest France)
- Les Jeunes Agriculteurs ont quitté le port du Havre, après deux jours de contrôle des camions (Paris Normandie)
- Le Havre. Les Jeunes agriculteurs lèvent leur barrage filtrant (Courrier Cauchois)
- "Je refuse d'être complice": ces maires qui décrochent le drapeau européen en solidarité avec les agriculteurs sur l'accord avec le Mercosur (BFM)
- Sur le port du Havre, les découvertes « choquantes » des agriculteurs, révoltés par le Mercosur (76actu)
- Après 60 heures de mobilisation, les agriculteurs quittent le port du Havre : et après ? (76actu)

Tempête Goretti

- Tempête Goretti. "La nuit a été agitée" : les coulisses de la cellule de crise municipale de Bolbec (Courrier Cauchois)
- Tempête Goretti : un homme de 78 ans électrisé près d'Yvetot après s'être approché d'un câble tombé au sol (France Bleu)

Sécurité

- Sécurité. Normandie : vous risquez désormais une peine de prison pour excès de vitesse
- Arnaques aux calendriers : la vigilance s'impose, même en janvier (France 3)

Collectivités locales et équipements publics

- Comment Port-Jérôme-sur-Seine veut peser davantage face à l'État (Paris Normandie)
- « Adopter ça à trois mois des élections... » : le développement de la vidéoprotection à Dieppe fait réagir (76 actu)
- Chemins, piste cyclable, bancs... Découvrez le nouveau visage du cours Clemenceau à Rouen (76actu)
- Maison de santé, chalets, éoliennes... voici les grands projets 2026 de cette commune de Seine-Maritime (76 actu)

- À Jumièges après la carrière Stref, la municipalité choisit d'implanter une centrale solaire au sol (Paris Normandie)
- « On a besoin des résidences secondaires » : au Tréport, le dilemme du maire face aux locations touristiques (Paris Normandie)
- Rouen. Nouveau chantier sur l'A150 : réduction de voies à prévoir (Paris Normandie)
- 100 nouveaux logements inaugurés à Pavilly sur le site de l'ancien collège (Paris Normandie)

Santé

- « Des équipements innovants » : le Samu de Rouen se dote de plastrons chauffants pour lutter contre l'hypothermie (Ouest France)
- "C'est vraiment tendu depuis quelques semaines mais on tient le coup" : les urgences du CHU de Rouen saturées (France Bleu)
- Les urgences du CHU de Rouen en situation de crise : « on espère en sortir d'ici dix jours » (Paris Normandie)

Social et société

- Recensement en Normandie _ c'est parti ! (et répondre est obligatoire) - Paris Normandie(Paris Normandie)
- Les communes qui gagnent et celles qui perdent : les derniers chiffres de la démographie en pays dieppois (Paris Normandie)

Grippe aviaire

- Deux canards donnés par un parc zoologique à un autre sont morts contaminés par la grippe aviaire : que s'est-il passé ? (Ouest France)

Agriculture

- Pas de vaches au Salon de l'agriculture, « une forme de respect » pour les éleveurs qui ont tout perdu (Paris Normandie)

Politique

- Le Havre. Qui est Franck Keller, candidat de l'alliance UDR - RN aux municipales ? (Ouest France)
- Municipales 2026. Les quatre priorités de la candidate Christine Déchamps pour la ville de Lillebonne (Courrier Cauchois)
- Municipales 2026 : quels sont les candidats déclarés à Rouen ? (France Bleu)
- Municipales au Havre. Une liste Lutte ouvrière menée par Magali Cauchois et Jean-Paul Macé (Paris Normandie)
- Municipales 2026. Le maire Philippe Capron se représente pour « maintenir l'attractivité du village » (Paris Normandie)
- Pourquoi le maire sortant d'Ourville-en-Caux ne se représente finalement pas aux municipales 2026 ? (Paris Normandie)

Education

- Canteleu. "On n'est pas en sécurité" : le lycée professionnel est sous l'eau (Courrier cauchois)

Justice

- Ce que la justice reproche à l'avocate rouennaise placée en détention provisoire pour complicité de trafic de stupéfiants (Le Poulpe)
- "C'est un meurtre". Un an après le décès d'Elina, percutée par une camionnette, les proches veulent un procès (France 3)
- « Il m'a réveillée pour me violer » : un patient de l'hôpital psychiatrique du Havre devant la justice (76actu)
- L'un des fils du clan Meziani condamné pour des vols de voiture dans l'agglomération de Rouen (Paris Normandie)
- Après « une scène de chaos, un lynchage... » au Havre, deux jeunes de 19 et 20 ans en prison (Paris Normandie)

Acteurs publics

- La maîtrise des coûts publics passe aussi par une stratégie numérique
- Comment le compte financier unique change le regard sur la "richesse" des collectivités
- Fonction publique : la méthode Amiel pour aborder le chantier des carrières et des rémunérations

Economie : En Seine-Maritime, un nombre de défaillances très élevé

Chloé Guérout

3–4 minutes

Au troisième trimestre 2025, l'emploi salarié total, intérim compris, se maintient en Normandie, à l'image de la tendance nationale selon la note de conjoncture publiée par l'Insee. Le secteur privé, qui concentre plus des trois quarts des salariés régionaux, recule légèrement (-0,2%, soit 1 600 emplois), tandis que l'emploi public progresse modestement (+0,2%, soit 700 emplois).

Cette stabilité masque toutefois des contrastes. L'emploi est quasi inchangé dans le Calvados, l'Eure et la Manche, mais recule dans l'Orne (-0,6%) et en Seine-Maritime (-0,2%). Sur un an, la région enregistre un repli de 0,4%, confirmant une tendance négative amorcée depuis le début de l'année.

La construction, seul moteur de créations d'emplois

Dans le détail sectoriel, la construction apparaît comme le seul secteur créateur net d'emplois salariés en Normandie au cours du trimestre (+0,3%). À l'inverse, les effectifs diminuent dans l'agriculture (-0,8%), l'industrie (-0,3%) et le tertiaire marchand hors intérim (-0,2%). Les services principalement non marchands restent quasi stables, avec 300 emplois supplémentaires.

En évolution annuelle, l'agriculture est le seul secteur normand à afficher une progression de l'emploi (+1,3%), illustrant une recomposition progressive du tissu économique régional.

L'intérim se stabilise, un signal de prudence

Pour la première fois depuis le deuxième trimestre 2023, le recours à l'intérim ne baisse plus en Normandie (+0,3% sur le trimestre), alors qu'il diminue à nouveau au niveau national (-0,6%). Sur un an, le nombre d'intérimaires reste en recul (-1,6%), mais à un rythme moins marqué que lors de la période précédente.

Le taux de chômage régional s'établit à 7,3% de la population

active au troisième trimestre 2025, en légère hausse de 0,1 point sur le trimestre, comme au niveau national. Sur un an, il progresse de 0,2 point en Normandie. Tous les départements sont concernés, sauf la Manche, qui conserve le taux le plus faible de la région à 5,4%. La Seine-Maritime enregistre l'une des hausses les plus marquées (+0,4 point).

Créations record, défaillances toujours élevées

Parallèlement, la Normandie atteint un nouveau record de créations d'entreprises, avec plus de 10 200 structures créées au 3e trimestre, en hausse de 1,3%. Cette dynamique, largement portée par les micro-entrepreneurs, bénéficie à tous les secteurs sauf la construction.

Entre octobre 2024 et septembre 2025, plus de 2 700 entreprises ont toutefois connu une défaillance, soit une hausse de 7,5% sur un an. La progression reste contenue grâce au recul observé dans le Calvados, mais demeure très élevée en Seine-Maritime (+23,6%).

Consommation : pourquoi est-ce plus difficile d'acheter des œufs en ce moment en Normandie ?

Écrit par Mathilde Riou

6-7 minutes

Vous avez peut-être eu du mal ces derniers jours à trouver des œufs ? La filière annonce des difficultés d'approvisionnement liées entre autres aux conditions climatiques mais en aucun cas une pénurie.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

En omelette, brouillés, au plat, dans les gâteaux... L'œuf est un incontournable de la cuisine dont le succès ne cesse de grandir en raison de ses multiples qualités nutritionnelles et de son prix abordable.

Un aliment indispensable pour cette cliente d'un supermarché de Dieppe (Seine-Maritime) : *"il y a quelques jours le rayon était vide. [La consommation a augmenté](#) les gens préfèrent acheter des œufs à la viande qui est quand même de plus en plus chère".* À deux à la maison, elle en consomme une douzaine par semaine *"je prépare beaucoup de pâtisseries"*.

Et elle n'est pas la seule, loin de là, en effet les Français consomment de plus en plus d'œufs. Une demande qui ne suit pas toujours l'offre : *"Le flux est tellement tendu qu'à la moindre contrariété, il y a des répercussions"*, explique la Fédération du commerce et de la distribution.

Dans certains points de vente en Normandie, les étagères sont parfois clairsemées comme dans ce magasin de Dieppe.

"Je suis allée dans plusieurs magasins et c'est la course aux œufs. A chaque fois que j'en trouve je les achète et je les mets de côté parce que sinon on n'en a plus".

Cette habituée s'est aperçue d'une hausse des prix depuis plusieurs semaines : *"j'ai déjà vu une boîte de six œufs pour 4,50 euros !"*

Depuis des mois, l'interprofession des œufs, le CNPO (comité national pour la promotion de l'œuf), alerte sur les tensions d'approvisionnement face à la hausse de la demande pour ces protéines davantage plébiscitées pour leur bas coût et leur bonne réputation pour la santé.

Et les aléas climatiques se sont ajoutés à cette situation. *"En ce début 2026, la tension est montée d'un cran avec la concomitance de la traditionnelle hausse de l'utilisation des œufs durant la période des fêtes et des galettes et l'inattendu épisode neigeux qui a momentanément paralysé les approvisionnements des rayons"*, a commenté le CNPO dans un communiqué lundi 12 janvier 2026.

Le phénomène observé dans "toutes les enseignes" ces derniers jours découle des "difficultés posées à la logistique du fait de la neige dans un premier temps, suivie de [la tempête Goretti sur tout le Nord-Ouest](#)", a abondé la Fédération du commerce et de la distribution l'organisation patronale de la grande distribution, sollicitée par l'Agence France Presse (AFP).

Pas question pour autant de [parler de "pénurie" d'œufs](#), insiste la fédération du commerce et la distribution, mettant en avant une hausse de 6% des volumes commercialisés en grandes surfaces par rapport à 2024.

La France a enregistré en 2025 un record de consommation globale à 235 œufs par habitant sur l'année (œufs utilisés par les consommateurs, la restauration hors domicile et les entreprises de l'agro-alimentaire) d'après les chiffres du CNPO.

En grande distribution, les achats des ménages ont augmenté de 5 % par an depuis 2023, soit 300 millions d'œufs supplémentaires chaque année.

Avec 2,5 millions de poules pondeuses recensées en 2023, la Normandie se classe au 7^e rang des régions françaises productrices d'œufs, rapporte la Chambre d'agriculture de Normandie. Avec 643 millions d'œufs produits cette année-là, elle a fourni 4 % de la production nationale, très loin derrière la Bretagne (37 %) et les Pays de la Loire (18 %).

Des éleveurs aux conditionneurs, tous les maillons sont mobilisés

pour rétablir l'ordre et répondre à la hausse structurelle de la demande, qui représente l'équivalent de l'installation d'un million de poules pondeuses en plus chaque année.

De son côté, la filière des œufs a mis en place des mesures pour répondre à la croissance de la demande, notamment en prolongeant la durée de vie de poules pondeuses.

[Poulailler "la Belle de Beauval" en Seine-Maritime. • © FTV](#)

Elle milite pour un assouplissement de la réglementation afin de favoriser la construction de nouveaux poulaillers, avec un objectif de 300 nouveaux bâtiments d'ici à 2030. Pour Laurence Sello, élèveuse de poules pondeuses près d'Yvetot (Seine-Maritime) et présidente de la Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime, si la consommation d'œufs des Français poursuit sa progression, et que les consommateurs souhaitent des produits issus de volailles élevées en plein air dans des exploitations françaises, il faudra que *"les gens arrêtent de refuser que l'on monte des poulaillers près de chez eux, sinon, on ne pourra plus produire assez en France"*.

Pour l'heure les producteurs s'organisent comme "la Belle de Beauval" qui a doublé ses tournées pour assurer le réapprovisionnement des magasins de la région de Dieppe. Baptiste Stallin le cogérant n'est pas du tout inquiet pour les prochaines semaines : *"on sait gérer on a l'habitude, il n'y aura pas de pénurie"*.

Les Normands ne devraient donc pas manquer d'œufs pour la préparation [des crêpes à la Chandeleur](#).

Crise agricole. Après plus de 60 heures de mobilisation, les Jeunes agriculteurs normands ont quitté le port du Havre

Guillaume SALLARD.

6-7 minutes

Les Jeunes agriculteurs normands, opposés au Mercosur, ont quitté le port du Havre (Seine-Maritime), dans la nuit de lundi 12 à mardi 13 janvier 2026. Durant plus de deux jours, ils ont contrôlé les remorques des camions frigorifiques important des denrées alimentaires de l'étranger, à l'entrée de Port 2 000.



Samedi 10 janvier 2026, rond-point de Port 2 000, dans le port du Havre (Seine-Maritime). En opposition à l'accord de libre-échange du Mercosur, les Jeunes agriculteurs normands ont organisé des actions. Dont le contrôle des camions frigorifiques important des denrées alimentaires de l'étranger. | JUSTIN PICAUD / OUEST-FRANCE

Modifié le 13/01/2026 à 12h35 Publié le 13/01/2026 à 12h30

Venus de toute la Normandie à l'appel des Jeunes agriculteurs de Seine-Maritime, depuis samedi 10 janvier 2026, 150 à

200 agriculteurs avaient entrepris de [contrôler les cargaisons des camions de denrées alimentaires](#) qui sortaient du port du Havre (Seine-Maritime). [Pour dénoncer l'accord de libre-échange du Mercosur.](#)

« Après plus de soixante heures de mobilisation et plus d'une centaine de camions contrôlés, les Jeunes agriculteurs de Normandie ont décidé de lever l'opération de filtrage » dans la nuit de lundi 12 à mardi 13 janvier 2026.

« Nous avons encore une fois prouvé que notre réseau était capable d'être pleinement mobilisés, » expliquent-ils dans un communiqué, « dans une action d'ampleur » [...]. »

Lire aussi : [Colère agricole : le gouvernement doublera le fonds d'aide aux agriculteurs touchés par la DNC](#)

Actions à Strasbourg le 20 janvier

Dans la nuit, ils ont pris en tracteur la direction de leurs exploitations qu'ils avaient quitté en fin de semaine dernière.

L'occasion pour eux « **« de nous reposer »,» « « de profiter de nos proches pour être de nouveau pleinement mobilisés le 20 janvier »** » devant le Parlement européen à Strasbourg » (Bas-Rhin).

« Maintenir la pression »

En attendant, les Jeunes agriculteurs expliquent qu'ils vont poursuivre leurs actions localement, « « pour maintenir la pression » » et affirment que leur « « détermination reste intacte » ».

Samedi 10 janvier, ces mêmes agriculteurs avaient mis sur pied [une mobilisation régionale](#) sur le pont de Normandie, perturbant la circulation des véhicules, et organisé des barrages filtrants sur le port du Havre.

Les Jeunes Agriculteurs ont quitté le port du Havre, après deux jours de contrôle des camions

Barbara HUET

5-7 minutes

Les Jeunes Agriculteurs normands, opposés au Mercosur, ont quitté le port du Havre, dans la nuit de lundi 12 à mardi 13 janvier 2026. Pendant plus de deux jours, ils ont contrôlé les camions frigorifiques, à l'entrée de Port 2000.



Publié: 13 Janvier 2026 à 10h31 Temps de lecture: 1 min

Il était 1 h, dans la nuit du lundi 12 au mardi 13 janvier 2026, lorsque les [Jeunes Agriculteurs](#) (JA) normands ont quitté le port du Havre. Installés depuis samedi 10 janvier en fin de journée, à hauteur de l'entrée de Port 2000, ils [contrôlaient les camions](#) de transport frigorifiques.

« On vérifie la provenance de leur marchandise afin de voir ce qui arrive chez nous. Et l'on prend des échantillons lorsque cela nous concerne directement », expliquait, lundi, Quentin Lasnon, agriculteur à Grémonville, près d'Yvetot.

«On a su maintenir la pression»

Au fil de leurs inspections, les JA ont découvert divers produits : « Des viennoiseries venant d'Amérique centrale, du poisson de Chine, des abats et des champignons de Paris d'Asie... », détaille Justin Lemaitre, secrétaire général des JA 76. Des denrées « que nous sommes complètement en capacité de produire en France. Mais qui sont faites à bas coûts, sans forcément respecter les normes européennes. »

Sur place non stop [pendant 60 heures](#), les agriculteurs n'ont cessé de se relayer. Au plus fort de la mobilisation, « nous étions 200 », indique Justin Lemaitre. Ce dernier est satisfait de cette action :

« On a su maintenir la pression, se faire entendre. Le tout, sans dégradation, dans le respect des institutions. »

Si les Jeunes Agriculteurs ont quitté le port du Havre, leur détermination pour s'opposer au Mercosur* demeure, toutefois, intacte. *« Nous serons à Strasbourg le 20 janvier. »* Une grande mobilisation est prévue, avec la [FNSEA](#) (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), devant le Parlement européen.

* : Les JA s'opposent à l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). Ils craignent une concurrence déloyale avec des pays qui ne sont pas soumis aux mêmes normes de production.

Lire aussi

[Football – HAC : après Enzo Koffi, un autre jeune « made in » Cavée signe pro](#)

[Municipales au Havre. Une liste Lutte ouvrière menée par Magali Cauchois et Jean-Paul Macé](#)

[Le Havre. Une conférence sur les dockers et Jules Durand, à l'approche du centenaire de sa mort](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre Normandie](#)

Contenus sponsorisés

[Le Havre](#)



[Football – HAC : après Enzo Koffi, un autre jeune « made in » Cavée signe pro](#)



Le Havre. Les Jeunes agriculteurs lèvent leur barrage filtrant

Julie Hervieux

1-2 minutes

Ils s'étaient rejoints sur le pont de Normandie, samedi 10 janvier, avant de rejoindre leurs camarades au port du Havre. [Les Jeunes agriculteurs se sont mobilisés](#) 60 heures dans la région havraise et ont contrôlé une centaine de camions. Dans la nuit de lundi 12 à mardi 13 janvier, ils ont décidé de lever l'opération de filtrage. *"Nous avons encore une fois prouvé que notre réseau était capable d'être pleinement mobilisé, dans une action d'ampleur sans dégradations et dans le respect des institutions !",* expriment-ils dans un communiqué.

Une prochaine mobilisation attendue

Les agriculteurs vont se consacrer pleinement à leurs exploitations avant d'être *"de nouveau pleinement mobilisés le 20 janvier devant le parlement à Strasbourg"*. Ils annoncent également que *"les actions en canton pour maintenir la pression vont continuer et nos collègues des régions voisines vont prendre le relais ! Notre détermination reste intacte, ensemble maintenons la pression pour une alimentation dont nous sommes fiers"*.

"Je refuse d'être complice": ces maires qui décrochent le drapeau européen en solidarité avec les agriculteurs sur l'accord avec le Mercosur

4-5 minutes

En Seine-Maritime, dans le Finistère, ou encore dans les Vosges, plusieurs maires ont retiré le drapeau européen du fronton de leur mairie. Un geste symbolique pour soutenir les agriculteurs qui s'opposent à la signature d'un traité de libre-échange entre l'UE et le Mercosur.

"Ce geste est symbolique, mais il est surtout politique". Plusieurs maires ont pris ces derniers jours l'initiative de décrocher le drapeau européen qui flotte sur le fronton de leur mairie en soutien aux [agriculteurs](#) qui protestent contre la signature prévue samedi 17 janvier de [l'accord entre l'Union européenne et le Mercosur](#).

En Seine-Maritime, le maire (divers droite) des Grandes-Ventes a annoncé lundi soir sur Facebook remplacer le drapeau européen par celui des Jeunes agriculteurs par "solidarité" avec ceux qui "se battent pour vivre dignement de leur travail".

"Cet accord vient tuer nos agriculteurs. Il vient tuer nos exploitations. Il vient tuer nos villages. Je refuse d'être complice. Je refuse le double discours. Je refuse qu'on demande toujours plus à nos agriculteurs tout en ouvrant nos frontières à une agriculture industrielle importée", a écrit Nicolas Bertrand, évoquant un geste aussi bien "symbolique" que "politique".

"Un clin d'œil de provocation"

La semaine dernière dans la Meuse, plusieurs maires ont également pris la décision de remplacer les drapeaux européens par ceux des syndicats agricoles.

"J'avais prévenu tout le monde: c'était pour faire passer le message. Je prévoyais de les enlever après 24 heures car je suis conscient que dans une République c'était un peu limite", a expliqué Francis Thirion, maire de Cousances-lès-Forges, au [Parisien](#), après avoir suivi la démarche entreprise par deux de ses homologues dans le département, les maires d'Èvres et de Savonnières-en-Perthois.

"C'était un clin d'œil de provocation. La préfecture m'avait prévenu que si les choses duraient je m'exposais à une procédure judiciaire. (...) Mais que les choses soient claires: les drapeaux de l'Europe, je ne les replacerai pas", a prévenu le maire DVD.

À Morlaix, dans le Finistère, le maire Jean-Paul Vermot a lui aussi retiré les drapeaux européens pour "quelques jours" afin de montrer le soutien de sa commune aux agriculteurs venus manifester devant le bâtiment municipal lundi soir. "Avec le Mercosur, on franchit un nouveau cap qui est un signe politique incompréhensible et dangereux", a-t-il estimé auprès du [Télégramme](#).



Les Experts : Ceta/Mercosur, Paris réticent au libre-échange - 12/01

"C'est le minimum que je puisse faire"

Un geste "naturel" pour le maire de Laveline-du-Houx, dans les Vosges. "Je pense que c'est le minimum que je puisse faire pour mes agriculteurs. (...) Ça fait des années qu'ils sont dans un marasme économique et psychologique, les politiques françaises essaient de les aider en n'approuvant pas le traité du Mercosur, sans succès. J'ai l'impression que nous allons devoir subir cet accord", a déploré Pascal Parmentelat auprès d'Ici.

Une [majorité d'États européens a soutenu vendredi](#) la signature de cet accord commercial avec l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, malgré l'opposition de la France, la Hongrie, la Pologne, l'Irlande et l'Autriche.

Les partisans de cet accord le jugent essentiel pour stimuler les exportations, soutenir l'économie du continent et renforcer les liens diplomatiques avec l'Amérique latine, dans un contexte d'incertitude mondiale. Mais pour ses détracteurs, ce traité va bousculer l'agriculture européenne avec des produits importés moins chers et pas forcément respectueux des normes de l'UE, faute de contrôles suffisants. Il doit être signé samedi au Paraguay.

Ce mardi, des centaines d'agriculteurs en colère [manifestent encore](#) dans la capitale avec leurs tracteurs. Ils se sont rassemblés devant l'Assemblée nationale et une délégation est reçue à Matignon.

Sur le port du Havre, les découvertes « choquantes » des agriculteurs, révoltés par le Mercosur

4–5 minutes

Ce lundi 12 janvier 2026, les Jeunes Agriculteurs maintiennent leur mobilisation sur le port du Havre pour s'opposer au Mercosur. Plusieurs camions réfrigérés ont été contrôlés

Sur le même thème

[Agriculture](#)

[Grève](#)



Les agriculteurs arrêtent les camions réfrigérés à la sortie du port du Havre pour vérifier leur provenance. (©EA/76actu)

Par [Eloïse Aubé](#) Publié le 12 janv. 2026 à 12h26 ; mis à jour le 13 janv. 2026 à 11h47

Mise à jour mardi à 11h45. *Les agriculteurs ont levé leur opération sur le port du Havre ce mardi matin. On fait le point [sur la suite du mouvement](#).*

Ils étaient une quinzaine ce lundi 12 janvier 2026 au « péage » d'entrée et sortie de port 2000 au [Havre](#). Depuis samedi, **les agriculteurs [mènent une action](#)** en contrôlant **des camions alimentaires réfrigérés à la sortie du port de la cité Océane**.

Objectif ? Vérifier l'origine des produits et le respect des normes européennes afin de « dénoncer la concurrence déloyale », annonce Justin Lemaître, patron des Jeunes Agriculteurs 76 en référence aux accords avec le **Mercosur**.

Ces derniers ont été rejoints, au cours de ces deux jours par, des agriculteurs des départements voisins afin de perdurer le mouvement.

Des produits en provenance de Chine

Dans la matinée, environ huit camions ont été contrôlés. Systématiquement, les chauffeurs coopèrent dans le calme « ce n'est pas grave si je suis en retard, je les comprends », souffle l'un d'entre eux.

Et on peut dire que la moisson a été bonne : de **la soupe** en provenance de Nouvelle-Zélande, de la farine réalisée à partir de blé étranger, des champignons de Chine, du **saumon de Russie**, tout comme **des boyaux de moutons originaires de Chine**.

« C'est assez choquant, Quentin Lasnon, agriculteur du côté de Grémonville, d'autant que nous sommes capables de produire ce type de viande ».

Et c'est précisément ce que déplorent les agriculteurs :

« Nous on les jette les boyaux alors qu'on en fait venir de Chine !
C'est typiquement ce genre de fait que l'on souhaite dénoncer.

Vidéos : en ce moment sur Actu

Où en est l'accord sur le Mercosur ?

Si la France s'est opposé à cet accord commercial entre l'Union européenne et quatre pays d'Amérique latine (le Mercosur), la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, doit signer samedi 17 janvier 2026 au Paraguay ce traité de libre-échange. Ensuite, le Parlement européen doit, le 20 janvier, se prononcer sur cet accord.

Quid de la suite ?

« Le but n'est pas de bloquer le port mais de travailler en bonne intelligence avec les routiers et les dockers », note Quentin Lasnon, agriculteur du côté de Grémonville. « Il y a une vraie solidarité : les gens klaxonnent, nous apportent à manger. C'est assez rare pour être souligné. »

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)



Samedi 10 janvier, les agriculteurs avaient rendez-vous sur le pont de Normandie. Il s'agissait en fait d'un « leurre », la véritable opération étant le barrage filtrant sur le port. (©EA/76actu)

Et après ? Les agriculteurs aviseront de la suite à donner au mouvement en fin de journée. Ce sont d'ailleurs, d'après les informations recueillies, des collègues de la Manche qui pourraient prendre le relais. Et de conclure : « On veut que ça pèse au niveau européen ». Le message est clair.

Suivez l'actualité du Havre sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Après 60 heures de mobilisation, les agriculteurs quittent le port du Havre : et après ?

~3 minutes

Tôt ce mardi 13 janvier 2026, les agriculteurs ont levé leur barrage filtrant installé sur le port du Havre depuis presque trois jours. Prochaine mobilisation : le 20 janvier.

Sur le même thème

[Agriculture](#)

[Grève](#)

[Port du Havre](#)



Les agriculteurs ont levé leur barrage filtrant sur le port du Havre ce mardi 13 janvier 2026. (©EA/76actu)

Par [Eloïse Aubé](#) Publié le 13 janv. 2026 à 11h46

Mobilisés depuis samedi 10 janvier 2026 sur le [port du Havre](#), les **agriculteurs ont levé leur barrage filtrant** tôt ce mardi 13 janvier 2026 après « 60 heures de mobilisation », annoncent les Jeunes Agriculteurs de Seine-Maritime par voie de communiqué.

Rendez-vous le 20 janvier

Pendant ces quelques jours, les agriculteurs ont contrôlé **une centaine de camions réfrigérés** pour [vérifier l'origine des produits](#)

et leur conformité aux normes européennes. Et ils n'ont pas été déçus entre le saumon de Russie ou encore **les boyaux de moutons originaires de Chine**. « C'est assez choquant, d'autant que nous sommes capables de produire ce type de viande », témoignait Quentin Lasnon, agriculteur du côté de Grémonville.

Cette action visait à marquer leur **opposition à l'accord Mercosur** qui doit être signé samedi au Paraguay par la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen.

Nous avons encore une fois prouvé que notre réseau était capable d'être pleinement mobilisé, dans une action d'ampleur sans dégradations et dans le respect des institutions.

Alors que des agriculteurs, à l'appel de la FNSEA, se [rassemblent aujourd'hui à Paris](#), la prochaine étape des JA de la Seine-Maritime aura lieu le 20 janvier devant le Parlement européen de Strasbourg. Et de conclure : « En attendant, les actions en canton pour maintenir la pression vont continuer et nos collègues des régions voisines vont prendre le relais ».

Suivez l'actualité du Havre sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Tempête Goretti. "La nuit a été agitée" : les coulisses de la cellule de crise municipale de Bolbec

Cédric Thomire

3-4 minutes

En cette première semaine de reprise après les vacances de Noël, les agents des services techniques de la commune n'ont pas connu de répit. Dans la nuit de samedi à dimanche, alors que la Seine-Maritime était placée en vigilance orange pour vents violents, la municipalité a activé une cellule de crise afin de [faire face aux conséquences de l'épisode météorologique](#).

Le bilan de la [#tempête #Goretti](#) à la mi-journée à [#Bolbec](#) avec le maire [@CDore76](#) pic.twitter.com/zNOaSD5l5h

— Le Courrier Cauchois (@lccauchois) [January 9, 2026](#)

Installée dans une salle du premier étage des services techniques, la cellule de crise a fonctionné toute la nuit. *"La nuit a été agitée, nous avons de nombreux arbres couchés, quelques dégâts sur des bâtiments et des habitants sans électricité"*, constatait au petit matin le maire de Bolbec, Christophe Doré. Aucun blessé n'est à déplorer.

Une cellule de crise mobilisée toute la nuit

La commune fait partie des sites touchés. Le toit d'un bâtiment des services techniques s'est envolé, endommageant dans sa chute le bardage des locaux occupés par les Restos du cœur. A quelques centaines de mètres, un arbre est tombé à l'entrée du parking du Trésor public, tandis qu'un autre, jugé menaçant, a dû être abattu par précaution. Une toiture a également été partiellement arrachée dans le quartier du Mont de Bolbec, et une maison inoccupée a été fragilisée rue Jules-Grévy.



La toiture d'un bâtiment des services techniques de Bolbec s'est envolée lors du passage de la tempête Goretti - Cédric Thomire

Tous les signalements ont été centralisés au sein de la cellule de crise, où Mickaël Rousseau, coordinateur sécurité civile, consignait les interventions sur un tableau afin d'en définir les priorités. "[Des agents de la commune étaient sur le pont toute la nuit](#). Ils continuent de mettre les lieux en sécurité, de dégager les arbres et d'installer des barrières", expliquait le maire. A ses côtés, le directeur des services techniques, Ludovic Fortier, assurait la coordination opérationnelle, multipliant les échanges téléphoniques et les déplacements sur le terrain. La commune est restée en lien constant avec les sapeurs-pompiers, Enedis, le Département et la police.

Un retour progressif à la normale

Vendredi à la mi-journée, vingt-cinq interventions avaient déjà été menées par les équipes municipales. La cellule de crise a été levée en début d'après-midi, mais les opérations se poursuivaient encore sur le terrain. "*Nous avons recensé au total une trentaine d'arbres cassés ou arrachés par la force du vent*", précisait le maire, lundi 12 janvier midi. La commune est restée mobilisée jusqu'à dimanche après-midi aux côtés des équipes d'Enedis, une quarantaine de foyers étant encore privés d'électricité. "*A 17 heures dimanche, le courant était rétabli partout à Bolbec, selon les informations qui m'ont été remontées*", indiquait-il. Si la situation est désormais stabilisée, la tempête laisse encore des traces : branches et troncs d'arbres à évacuer, déchets de poubelles dispersés par le vent. "*Il reste encore beaucoup de travail*", concluait le maire, alors que les agents poursuivent les opérations de nettoyage et de sécurisation.

Tempête Goretti : un homme de 78 ans électrisé près d'Yvetot après s'être approché d'un câble tombé au sol - ICI

Théophile Pedrola

3–4 minutes

Les équipes d'Enedis sont intervenues après l'électrisation pour "remonter" le câble électrique (image d'illustration). © Radio France - Noah Marchais

Publié le mardi 13 janvier 2026 à 15:31

Un homme de 78 ans a reçu une décharge électrique ce mardi 13 janvier, après s'être approché d'un câble tombé au sol, près d'Yvetot, suite à la tempête Goretti dans la nuit du 8 au 9 janvier.

Les pompiers sont intervenus peu avant midi, ce mardi 13 janvier 2026, près d'Yvetot, sur la commune d'Hautot-le-Vatois. Ils sont venus pour porter assistance à un homme de 78 ans, qui a reçu autour d'11h45 une décharge électrique, dans l'impasse de Gogny. Selon les pompiers, l'homme a voulu déplacer un balisage d'Enedis, sécurisant un câble tombé au sol sur la voie publique, [après le passage de la tempête Goretti dans la nuit de jeudi à vendredi.](#)

Interrogé, Enedis a une autre version, et explique de son côté que **l'homme avait lui même installé un passage routier** au-dessus du câble tombé au sol, et que c'est en voulant le replacer qu'il a été électrisé. Enedis n'avait, selon l'entreprise, pas connaissance d'un câble au sol à cet endroit. Le câble a donc été "remonté" ce mardi après-midi avant une intervention définitive.

Après bilan au Samu, l'homme n'a pas eu besoin d'une évacuation à l'hôpital. La mairie et Enedis se sont rendus sur les lieux. Le maire de la commune confirme que le câble traînait au sol en bord de route, depuis le passage de la tempête Goretti.

Dans ses communications, Enedis rappelle très régulièrement qu'il ne faut **jamais toucher à des fils tombés à terre**, qu'il faut leur signaler toute anomalie constatée (fils trop bas, à terre, ou des poteaux endommagés), qu'il ne faut jamais toucher à un objet en

contact avec une ligne électrique et respecter les zones de danger balisées.

- [Alerte météo](#)
- [Tempêtes](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Un homme de 40 ans est mort ce samedi matin vers 5h30, il a percuté avec sa voiture un poteau électrique sur la D830 à Neaufles-Auvergny, près de Rugles (Eure).

Le 29/11/2025 à 08:47

- Des techniciens d'Enedis ont fait une drôle de découverte, dimanche 23 novembre 2025, en voulant rétablir le courant dans le secteur de Saussay-la-Campagne, dans l'Eure. Ils ont détecté un obus, qui a été mis en sécurité et sera désamorcé dans les jours à venir.

Le 23/11/2025 à 19:48

- Une importante coupure d'électricité est survenue ce mercredi 1^{er} octobre dans la matinée, dans la commune du Mesnil-Esnard, dans la métropole rouennaise. Une centaine de foyers sont concernés, les services d'Enedis sont sur place.

Le 01/10/2025 à 14:39

- Un homme de 28 ans est tombé par accident dans la Seine ce jeudi matin. Lorsque les pompiers sont arrivés vers 5 heures du matin, il était déjà hors de l'eau. Il a été transporté à l'hôpital.

Le 24/07/2025 à 10:27

Autour de chez vous

[Passer la section](#)

Sécurité. Normandie : vous risquez désormais une peine de prison pour excès de vitesse

Mathilde Rabaud

3–4 minutes

Jusqu'à récemment, rouler à plus de 50km/h au-dessus de la vitesse autorisée relevait d'une **contravention de 5^e classe**, la plus élevée du Code de la route.

Depuis le **1^{er} janvier 2026**, cette infraction bascule dans une tout autre catégorie : **celle des délits**.

Concrètement, un automobiliste [contrôlé à très grande vitesse](#) en Normandie peut désormais être **jugé par un tribunal correctionnel**, avec une inscription possible au casier judiciaire.

- **A lire aussi.** [Près de Caen. Grand excès de vitesse : un motard roule à plus de 220km/h sur une route limitée à 80km/h](#)

Jusqu'à trois mois de prison et 3 750 euros d'amende

La nouvelle législation prévoit un **durcissement inédit des sanctions** pour les chauffards.

Les peines encourues peuvent aller jusqu'à :

- **3 750 euros d'amende**
- **Trois mois de prison**
- **Suspension du permis de conduire jusqu'à trois ans**
- **Confiscation du véhicule**
- **Interdiction de conduire certains véhicules pendant plusieurs années**
- **Stage obligatoire de sensibilisation à la sécurité routière**

Un arsenal répressif renforcé, pensé pour dissuader les comportements les plus dangereux sur les axes normands, qu'ils soient urbains, départementaux ou autoroutiers.

Sécurité routière : une réponse plus ferme face à la violence au volant

Le gouvernement assume un **changement de doctrine** en matière de sécurité routière. Objectif affiché : répondre à la recrudescence des [grands excès de vitesse](#) observée ces dernières années. Selon des chiffres relayés par [Capital](#), **plus de 63 000 excès de vitesse supérieurs ou égaux à 50km/h** ont été recensés sur une seule année, soit une augmentation massive par rapport aux années précédentes.

Toujours d'après *Capital*, les autorités estiment que les sanctions jusqu'alors en vigueur n'étaient **plus adaptées à la gravité ni à la fréquence de ces infractions**.

Pourquoi la vitesse reste l'un des principaux facteurs d'accidents en Normandie

Les pouvoirs publics rappellent que la **vitesse excessive** reste l'une des premières causes d'accidents graves et mortels.

Elle entraîne notamment :

- une **réduction du temps disponible pour réagir**,
- une **augmentation des distances de freinage**,
- une **perte de contrôle du véhicule**,
- et des **chocs plus violents** en cas de collision.

En Normandie, région traversée par de nombreux axes rapides et zones rurales, ces facteurs pèsent lourdement dans le bilan annuel des accidents de la route.

Automobilistes normands : ce qu'il faut retenir

Depuis le 1^{er} janvier 2026, rouler à plus de 50km/h au-dessus de la limitation n'est plus une simple infraction financière.

C'est désormais un **délit pénal**, avec des conséquences durables sur la vie personnelle et professionnelle des conducteurs concernés.

Un message clair adressé aux usagers de la route normands : **la tolérance zéro s'applique désormais aux excès de vitesse les plus dangereux**.

- **A lire aussi.** [Le Havre. Grand excès de vitesse, il est contrôlé à 154km/h sur la rocade au lieu de 90](#)

Arnaques aux calendriers : la vigilance s'impose, même en janvier

Écrit par Marie Lorillec

4–5 minutes

Des escrocs se font passer pour des agents de collecte des déchets à Saint-Lo, alerte l'agglomération en ce mois de janvier 2026. Les autorités appellent à la prudence face à cette escroquerie qui sévit partout.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

C'est un phénomène qui se répète chaque année entre décembre et janvier : l'arnaque aux calendriers. Si cette dernière consiste à vendre des éphémérides ornées de chatons en faisant état d'une fausse profession (faux facteur, faux pompiers..), une petite variante est arrivée à Saint-Lô : la vente de l'affichette présentant les jours de collecte des déchets.

Saint-Lô Agglo vient donc de signaler des passages suspects de personnes se faisant passer pour des agents municipaux. Elles réclamaient 10 euros pour des calendriers de collecte de déchets ou d'encombrants.

La collectivité rappelle que les informations liées au passage de la récolte des déchets ne sont pas monnayables et que *"ces calendriers sont entièrement gratuits et disponibles en mairie ou sur son site internet. Aucun agent ne se déplace au domicile des habitants pour ce type de distribution"*.

Concernant les "vrais" calendriers, la confusion règne souvent quand différents vendeurs sonnent aux portes, avant les fêtes. Pourtant, les règles sont claires.

Les pompiers se présentent toujours en tenue complète et munis de leur carte professionnelle. Ils remettent systématiquement un reçu après chaque don. En cas de doute, il ne faut pas hésiter à appeler le 18.

Les facteurs peuvent eux passer en tenue civile, mais doivent justifier de leur qualité sur demande. Dans les communes sans réglementation spécifique, seuls les facteurs sont habilités à vendre leur calendrier.

En revanche, une règle absolue : les policiers et gendarmes ne vendent jamais de calendriers. Si des personnes se présentant comme forces de l'ordre sonnent à votre porte pour ce motif, il s'agit systématiquement d'une arnaque.

Il faut savoir que de nombreuses villes interdisent la vente de calendrier par les éboueurs. C'est le cas des communes de Caen-la-mer, par exemple.

Pour s'assurer que les éboueurs peuvent vraiment vendre leur calendrier, il suffit de contacter la mairie pour vérifier si ces démarchages sont autorisés. Chaque municipalité dispose de sa propre réglementation en la matière.

Face à tout démarchage à domicile, plusieurs précautions s'imposent. Il est recommandé de ne jamais ouvrir sa porte et de ne surtout pas laisser entrer personne dans votre domicile.

Certains escrocs profitent de ces passages pour faire du repérage, voire pour dérober des objets. La vigilance reste donc de mise, particulièrement pour les personnes isolées.

Un élément permet souvent de distinguer le vrai vendeur de l'escroc : le prix. Pour un vrai vendeur, la somme est libre. Vous pouvez donner deux, cinq ou dix euros selon votre appréciation.

Si la personne vous impose un prix fixe, refusez. De même, tout vendeur légitime doit vous remettre un reçu indiquant la somme versée.

Si une personne vous paraît suspecte, n'hésitez pas à composer le 17 pour être mis en contact avec la police ou la gendarmerie.

Rappelez-vous enfin qu'offrir des étrennes à votre facteur, vos pompiers ou d'autres professionnels relève de la tradition, jamais de l'obligation.

Comment Port-Jérôme-sur-Seine veut peser davantage face à l'État

Coline Poiret-Mellier

6-7 minutes

En franchissant le seuil des 10 000 habitants, Port-Jérôme-sur-Seine a intégré Villes de France, un réseau qui défend les intérêts des villes moyennes auprès de l'État. Son président était en visite sur la commune ce mardi 13 janvier 2026.



En franchissant le seuil des 10 000 habitants, Port-Jérôme-sur-Seine a intégré Villes de France, un réseau qui défend les intérêts des villes moyennes auprès de l'État. - Coline Poiret-Mellier/Paris Normandie



Publié: 13 Janvier 2026 à 18h28 Temps de lecture: 1 min

Franchir le seuil des 10 000 habitants ouvre parfois de nouvelles portes. À Port-Jérôme-sur-Seine, ce cap, atteint il y a deux ans, se concrétise aujourd'hui, par l'intégration au [réseau Villes de France](#). Pour l'occasion le président de l'association, Gil Avérous, est venu visiter la commune ce mardi 13 janvier 2026.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Aux côtés de la maire Virginie Lutrot, le président de l'association a parcouru le cœur de ville, pris de la hauteur au belvédère, visité la zone industrielle de Port-Jérôme, avant de découvrir plusieurs équipements structurants du territoire, dont la piscine intercommunale gérée par [Caux Seine agglo](#). Une visite de terrain pensée pour illustrer les atouts d'une ville qui entend désormais peser dans le concert des villes moyenne.

Un atout industriel stratégique

Car Villes de France ne se limite pas à un réseau d'échanges. L'association regroupe des communes de 10 000 à 100 000 habitants et mène un travail de lobbying auprès de l'État pour défendre leurs intérêts. « *C'est aussi l'occasion d'échanger sur nos problématiques communes* », souligne Virginie Lutrot, pour qui l'enjeu dépasse largement la seule reconnaissance démographique.

Port-Jérôme-sur-Seine dispose des équipements d'une ville moyenne qui aurait trois à quatre fois sa population.

Gil Avérous, Président association Villes de France

Au fil des visites, le constat de Gil Avérous est sans appel. « *Port-Jérôme-sur-Seine dispose des équipements d'une ville moyenne qui aurait trois à quatre fois sa population* », observe-t-il. Il pointe notamment « *le dimensionnement du réseau électrique et la puissance industrielle du site* », qu'il qualifie de « *véritables leviers d'aménagement du territoire et d'attractivité* », notamment pour l'accueil de projets industriels d'envergure, comme [les gigafactories](#). « *Vous avez la chance d'avoir une population qui a une culture de l'industrie et qui accepte donc le développement de ce secteur. Ils savent comment ça fonctionne et ce que ça apporte au territoire. C'est un point forts dans la démarche que nous soutenons de réindustrialisation du territoire.* »

Une police municipale intercommunale en avance

La visite a aussi été l'occasion d'un échange avec le chef de la [police municipale intercommunale](#). Un dispositif encore rare à l'échelle nationale. « *C'est l'une des deux seules polices municipales intercommunales de cette taille en France* », souligne Gil Avérous qui est également maire de Châteauroux. « *Vous êtes ici très en avance. C'est un modèle qui peut inspirer d'autres maires du réseau, à commencer par moi-même, alors que nos administrés sont de plus en plus demandeurs de protection et de prévention.* »

« On n'est jamais tout seuls »

Pour la maire de Port-Jérôme-sur-Seine, cette adhésion répond à une logique de solidarité entre territoires. « *On n'est jamais tout seuls, il faut compter sur les réseaux* », insiste Virginie Lutrot. « *Quand on rencontre des élus ou des membres du gouvernement, tous reconnaissent que les communes et les intercommunalités gèrent une grande partie des services publics. Mais au moment de voter les budgets, on ne retrouve pas de mesures à la hauteur pour soutenir sérieusement les collectivités locales. Avec ce réseau, nous sommes là pour appuyer nos intérêts* », conclut-elle.

À Port-Jérôme-sur-Seine, cette visite marque donc une étape symbolique mais stratégique : celle d'un territoire industriel bien décidé à faire entendre sa voix au niveau national.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités Politique [en cliquant ici](#) Lire aussi

[À Jumièges après la carrière Stref, la municipalité choisit d'implanter une centrale solaire au sol](#)

[À Doudeville, la Nuit de la lecture mettra en valeur des textes du géographe cauchois Armand Frémont](#)

[Pourquoi le maire sortant d'Ourville-en-Caux ne se représente finalement pas aux municipales 2026 ?](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Port-Jérôme-sur-Seine \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Lillebonne](#)



« Adopter ça à trois mois des élections... » : le développement de la vidéoprotection à Dieppe fait réagir

5–6 minutes

Adoptée lors du dernier conseil municipal, l'installation prochaine de 84 caméras de vidéoprotection à Dieppe (Seine-Maritime) fait réagir les candidats aux élections municipales.

Sur le même thème

[Municipales 2026](#)

[Nicolas Langlois](#)

[Vidéoprotection](#)

Article réservé aux abonnés [S'abonner](#)



Les élus municipaux ont décidé, lors du dernier conseil municipal de l'année, de l'installation prochaine de 84 caméras de vidéoprotection à Dieppe (Seine-Maritime). ©Archives

Par [Augustin Bouquet des Chaux](#) Publié le 13 janv. 2026 à 20h06 ;
mis à jour le 14 janv. 2026 à 9h12

« Il faudrait qu'il y ait des élections municipales tous les ans, ça fait avancer les choses » ironise [André Gautier](#). Leader de l'opposition municipale à [Dieppe \(Seine-Maritime\)](#), celui qui s'est déclaré candidat aux [élections de mars](#) prochain a accueilli avec «

amusement » la prochaine installation de **84 caméras de vidéoprotection** dans les rues de la cité aux quatre ports, adoptée lors du dernier conseil municipal de l'année **2025**. « C'est assez amusant de voir que plus la campagne avance et plus un certain nombre de choses que nous mettions en avant trouve des solutions en conseil municipal. »

Une préoccupation importante

Alors que la sécurité s'annonce comme l'un des sujets prégnants du prochain scrutin municipal et alors que le développement de la vidéoprotection figure dans les programmes d'André Gautier et d'[Antoine Labé](#), candidat du Rassemblement national, cette adoption au dernier moment interroge forcément. « Jusqu'à il y a encore peu de temps, le maire ne voulait pas voir que l'insécurité était un problème et il s'avère que si, c'est important » poursuit André Gautier.

Antoine Labé de son côté, voit dans cette démarche un véritable opportunisme politique : « On s'amuse du calendrier, adopter ça à trois mois des élections... C'est une opération de communication qui démontre juste que le maire sait lire des sondages et qu'il sait que la sécurité est une préoccupation importante. »

Pour le représentant du Rassemblement national, il y a une volonté de la part de la majorité municipale de lui « couper l'herbe sous le pied ». « Il ne prend pas le problème de sécurité au sérieux depuis des années et là, il s'adapte » ajoute Antoine Labé.

« Personne n'est dupe »

« Je crois que personne n'est dupe quant aux intérêts que le maire espère retirer de cette décision » assure André Gautier.

Le maire justement, Nicolas Langlois, qui a aussi fait acte de candidature pour les prochaines élections municipales, réfute tout opportunisme : « Avec la majorité municipale, nous n'avons jamais pris de décision en fonction de l'opposition » dit-il. Il met en avant les six caméras nomades installées il y a quelques années, mais aussi les caméras piétons pour les policiers municipaux votées il y a un an.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

Un travail commencé il y a un an

Pour ce qui est du timing, là encore, [Nicolas Langlois](#) ne comprend

pas vraiment les critiques : « Ce que nous avons voté en décembre, c'est la fin d'un travail commencé il y a un an. Nous avons d'ailleurs voté les crédits pour l'installation des caméras dans le budget 2025 » assure Nicolas Langlois.

Si le travail a pris du temps, c'est parce que le premier édile de la cité aux quatre ports voulait une réponse sur mesure : « Nous voulions une réponse adaptée à Dieppe et ne pas se contenter d'un copier-coller de ce qui se fait ailleurs. » Il rappelle que lors de son départ de Dieppe, l'ancien commandant du commissariat de Dieppe, [Laurent Noyelle](#), avait d'ailleurs évoqué le travail sur la vidéoprotection mené avec la municipalité, preuve selon Nicolas Langlois, qu'il ne s'agit pas d'une décision de dernière minute.

« Nous travaillerons jusqu'en mars »

« Comme toutes les municipalités de France, nous avons été bloquées pendant deux ans par le Covid. Il faut que l'on avance et avec la majorité municipale nous comptons travailler jusqu'au mois de mars » prévient, en conclusion, Nicolas Langlois.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Chemins, piste cyclable, bancs... Découvrez le nouveau visage du cours Clemenceau à Rouen

~3 minutes

Les nouveaux aménagements du cours Clemenceau et du bas de la rue Saint-Sever, à Rouen (Seine-Maritime), sont quasiment achevés. En voici un aperçu.

Sur le même thème

[Métropole Rouen](#)

[Saint-Sever](#)

[Teor](#)



Les nouveaux aménagements du cours Clemenceau à Rouen (Seine-Maritime) sont presque achevés. (©FM/76actu)

Par [Fabien Massin](#) Publié le 13 janv. 2026 à 18h46

Avec d'autres, et notamment rive gauche, c'est un des pans de [Rouen \(Seine-Maritime\)](#) dont [la physionomie a évolué](#), ces derniers mois : le **cours Clemenceau et le bas de la rue Saint-Sever**, entre la place des Emmurées et la Seine.

« Ces aménagements sont en lien avec d'autres réalisations, la T5 évidemment, et à plus long terme, la future gare rive gauche, explique [Nicolas Mayer-Rossignol](#), maire et président de la

Métropole de Rouen, lors d'une présentation sur place, mardi 13 janvier 2026. Il s'agit également d'offrir une jonction entre les deux rives de la Seine — **un axe qui va de la cathédrale à l'église Saint-Sever** — qui soit apaisée et renaturée. »

Transats, pétanque et piste cyclable

Coût de l'investissement : 1,8 million d'euros pour le cours Clemenceau, 1,2 d'euros pour la portion de la rue Saint-Sever. Sur le cours Clemenceau, on trouve désormais : des chemins piétons ; une piste cyclable qui se poursuit le long de la T5, boulevard d'Orléans ; **des bancs, tables et transats** ; un terrain de pétanque ; des lanternes fixées sur des câbles ; des abribus végétalisés ; un totem en bois réalisé à la tronçonneuse, **quelques places de stationnement** (évidemment moins que dans l'ancien parking sauvage), etc. Au passage, les réseaux d'eau (eau potable et assainissement) ont été réhabilités.

Rue Saint-Sever, **une voie de circulation a été supprimée** (dans la partie comprise entre le quai Jean-Moulin et le cours Clemenceau) ; une piste cyclable a été aménagée ; des arbres ont été plantés ; des bancs ont été installés, etc.

Découvrez des photos des nouveaux aménagements cours Clemenceau et rue Saint-Sever :

Vidéos : en ce moment sur Actu

Suivez l'actualité de Rouen sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Maison de santé, chalets, éoliennes... voici les grands projets 2026 de cette commune de Seine-Maritime

6-7 minutes

Plusieurs chantiers ou projets sont en cours à Londinières. L'année 2026 verra l'extension de la maison de santé, la rénovation des chalets et la pleine puissance du parc éolien.

Sur le même thème

[Pays de Bray](#)

[Travaux](#)

Article réservé aux abonnés



En 2026, différents projets vont voir le jour ou vont prendre leur vitesse de croisière. ©Le Réveil

Par [Sébastien Aliome](#) Publié le 14 janv. 2026 à 6h12

À [Londinières](#) (**Seine-Maritime**), plusieurs projets vont arriver à leurs termes en cette année 2026. À commencer par l'extension de la **maison de santé**. Il y aura aussi la rénovation des **chalets** situés au bord de l'Eaulne, ou encore la mise en service du parc éolien avec **6 éoliennes** dont trois sur la commune de Wanchy-Capval. Et cela, sans compter un autre chantier important qui va démarrer en février. On vous détaille tout cela.

Extension de la maison de santé

La **Maison de santé** de Londinières était devenue trop petite si elle voulait attirer de nouveaux praticiens. Il y a un peu plus de trois ans, ce sont deux jeunes médecins généralistes qui avaient rejoint l'établissement. Et il y a seulement quelques mois arrivaient une **orthophoniste** et deux jeunes **kinésithérapeutes** de 29 et 30 ans. À ce jour, il n'y a plus de place. Voici pourquoi l'agrandissement était devenu indispensable. À terme, la Maison de santé va voir sa surface augmenter. De 600 m², elle passera à 950 m², soit une extension de 350 m².

Grâce à ces [travaux](#), l'équipement devrait pouvoir accueillir 7 médecins, contre 4 aujourd'hui, et proposera 11 salles contre 7 actuellement pour des activités paramédicales. « Il nous faut un orthophoniste notamment, et un dentiste, d'autant qu'il y a un cabinet déjà prêt à cet effet. Au total, on souhaite accueillir 10 praticiens en plus » avait précisé **Armelle Biloquet**, maire et présidente de la communauté de communes.

Le chantier est déjà bien avancé et la fin des travaux est prévue pour le printemps prochain. À noter qu'[un nouveau parking](#) a également été réalisé ces derniers mois afin de proposer plus de **places de stationnement**.

Le parc éolien Londinières / Wanchy-Capval

La construction du parc éolien de **Wanchy-Capval et Londinières** a commencé en septembre 2024. Officiellement, les éoliennes ont été mises en service le 22 décembre 2025. Mais c'est bien en 2026 qu'elles vont commencer à produire pleinement de l'électricité, année qui va marquer leur véritable fonctionnement. Six nouvelles machines de 163,5 mètres de hauteur « en bout de pales » ont donc pris place sur les hauteurs de la commune, à la limite avec Wanchy-Capval qui en possède trois sur son territoire.

Un projet initié par l'entreprise EDP, autorisé en janvier 2023. Après la validation du dossier du parc éolien par la préfecture, l'entreprise EDP s'est lancée dans un chantier de près de 12 mois pour faire sortir de terre six éoliennes, des sept souhaitées initialement. Plusieurs équipes se sont succédé en commençant par les terrassiers, de décembre 2024 à février 2025 qui ont réalisé les chemins d'accès, les plateformes et les fondations coulées.

Il est prévu que les six éoliennes produisent de l'électricité pour 28 000 habitants. Le mât de mesures installé en début de projet restera sur place durant 3 ans, afin de vérifier que la production est cohérente vis-à-vis de ce qui avait été estimé au préalable.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

Des travaux pour le réseau d'assainissement

Un des chantiers importants pour la commune aura lieu dès le mois de février 2026. Il s'agit de la mise aux normes d'une partie du réseau d'assainissement qui concerne la rue du Presbytère, la rue de la Boullerie et la route de Neufchâtel, laquelle devra être fermée ponctuellement à la circulation. En tout, ces travaux dureront quatre mois et sont indispensables pour éviter des débordements au niveau de la station d'épuration. Le chantier aura lieu en différentes étapes et est différent d'un endroit à l'autre. Il s'agit d'un coût important pour la commune puisque l'enveloppe s'élève à environ 800 000 euros, sans compter les aides qui devraient permettre de faire baisser l'addition.

La rénovation des chalets

La municipalité de Londinières a repris à sa charge depuis quelque temps la gestion des 6 chalets situés au bord de l'Eaulne pour leur redonner un coup de jeune. Ces chalets qui datent de la fin des années 80, début 90, représentent **une quinzaine de logements** qui pourront donc accueillir des ouvriers du [chantier de Penly](#), ou bien des touristes. « Ils sont un peu vieux. On va donc changer le mobilier et les rénover. On va aussi changer les douches et toilettes, tout comme le coin cuisine. Nous sommes en train de faire des tests. Ils sont idéalement situés » insistait la maire, Armelle Biloquet, l'été dernier.

En effet, les 6 chalets se trouvent sur un bel espace qui donne directement sur la rivière. Un des chalets est labellisé pour la pêche, un autre accès PMR (personnes à mobilité réduite). « Sur le plan touristique, cela peut être un atout pour l'avenir car nous n'avons plus d'hôtel et je sais qu'il y a régulièrement de la demande, lors de mariage par exemple » indique l'édile. Les chalets devraient être mis à la location dès le 2^e semestre 2026.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

À Jumièges après la carrière Stref, la municipalité choisit d'implanter une centrale solaire au sol

Mireille Loubet-Anquetil

7-9 minutes

Après plus de 50 ans d'extraction, la carrière Stref cessera définitivement son activité en fin d'année 2026. Sur l'ancienne ballastière, des panneaux solaires seront installés au sol, sur environ 6 ha.



À l'emplacement de la zone de stockage des matériaux extraits par la carrière Stref à Jumièges, une centrale solaire au sol sur 6 ha devrait s'installer d'ici 2030. - Paris Normandie



Par Mireille Loubet-Anquetil

Publié: 13 Janvier 2026 à 12h21 Temps de lecture: 1 min

L'avenir du site de l'ancienne carrière de Jumièges se dessine enfin. Tout au long de 2025, d'importants travaux de terrassement ont eu lieu, pour une remise en état du site. La [Stref](#) a encore tout

2026 devant elle pour terminer ce travail. Après cinquante ans d'exploitation (depuis 1974) de la grave naturelle, l'extraction de minéraux laissera la place aux énergies renouvelables sous la forme d'une centrale solaire au sol, sur une petite partie de ce terrain, propriété de la commune.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Les élus du village ont délibéré dans ce sens, lors du dernier conseil municipal de décembre 2025 et ont désigné [la société Vensolair](#) comme futur opérateur de ce projet de centrale solaire sur 6 ha. Ce terrain avait été déclaré, en avril 2024, comme zone d'accélération des énergies renouvelables.

Le choix a été effectué d'une manière originale après un long processus de réflexion entre les élus locaux, la commission environnement locale composée d'habitants de Jumièges, avec l'appui technique des services énergies renouvelables de la métropole Rouen Normandie et du parc naturel régional des boucles de la Seine. La réflexion menée en amont a abouti à la publication d'[un appel à manifestation d'intérêt \(AMI\)](#) pour une centrale solaire au sol.



Si le terrain de l'ancienne carrière est propriété de la commune et lui reviendra de droit fin 2026, les bâtiments, eux, restent à la Stref. La maison du gardien sera cédée à l'euro symbolique, aucune décision n'a été prise concernant le grand hangar. - Paris Normandie

Ni chalets, ni télési, ni comblement du lac

« Le projet initial pour [la fin de la carrière Stref qui impliquait le comblement d'environ un tiers du lac](#) est tombé à l'eau, quand la société qui devait fournir ces déblais, n'a pas été en capacité de garantir la qualité des matériaux qui seraient utilisés. C'est finalement un mal pour un bien. Notre équipe municipale n'était pas à l'aise avec ce projet (qui datait de 2018) qui gênait les usagers du

lac, tels que les pêcheurs et les chasseurs aux gabions. Ce comblement par des matériaux peut-être pas si inertes, aurait pu polluer la nappe phréatique, toute proche », argumente Julien Delalandre le maire de Jumièges. Il a donc fallu réfléchir à autre chose.

Or, depuis 2021 la commune de Jumièges a été sollicitée régulièrement par des porteurs de projets, parfois originaux. Il y a eu par exemple, un village de chalets pour le tourisme, [une immense centrale solaire flottante sur 30 ha](#), ou l'installation d'un télésiège sur le grand lac. « *Certains n'étaient pas réalisables. On ne peut pas construire sur la ballastière, car c'est une zone déclarée comme inondable dans le futur [Plan de prévention des risques d'inondation \(PPRI\)](#). Le grand lac est une zone Natura 2000 et n'autorise pas la construction de pylônes pour une installation de télésiège* », détaille le maire de Jumièges.

Un accord de principe

Et puis au cours des cinq dernières années, une bonne dizaine de développeurs de centrales photovoltaïques, à la recherche de terrains disponibles en Seine-Maritime, sont venus toquer à la porte. C'est donc la piste qui a été exploitée pour l'appel à manifestation d'intérêt. Sept développeurs ont présenté leurs dossiers et trois finalistes ont été reçus, physiquement, au cours de l'automne 2025.



La parcelle de la ballastière de la carrière Stref a été terrassée tout au long de l'année 2025. - Paris Normandie

Et c'est le projet de Vensolair qui est arrivé en tête. « *La délibération adoptée en décembre est un accord de principe pour l'installation d'un parc photovoltaïque sur la ballastière. Ce n'est pas encore la signature d'une promesse de bail. À trois mois des élections municipales, nous ne voulions pas prendre une décision définitive qui pourrait ne pas convenir à une autre équipe municipale* ». La location du terrain assurera des recettes à la

commune, « *mais ce sera au moins deux fois moins que ce que nous percevions de la Stref* » (environ 150 000 € par an), prévient Julien Delalandre. Ce loyer sera complété par la perception des taxes versées aux collectivités locales par les producteurs d'énergie.

La délibération adoptée en décembre est un accord de principe pour l'installation d'un parc photovoltaïque sur la ballastière.

Julien Delalandre, Maire de Jumièges

L'accord de principe étant accordé, Vensolair va démarrer, dès cette année 2026, les études de sols et d'impact écologique. Car les étapes du projet sont encore longues : entre les dossiers techniques, l'enquête publique, l'instruction d'une demande de permis de construire, la mise en service de cette centrale solaire à Jumièges, n'est pas attendue avant trois à cinq ans.

Lire aussi

[« Comme si je débutais l'athlétisme. » Deux ans et demi après, Léonie Cambours revient en piste](#)

[Pourquoi le maire sortant d'Ourville-en-Caux ne se représente finalement pas aux municipales 2026 ?](#)

[Habitants du parc régional des boucles de la Seine, c'est le moment de commander des arbres à planter !](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Jumièges \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

[Annonces légales](#)

[Consulter les annonces](#) [Publier une annonce](#)

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Yvetot](#)



« On a besoin des résidences secondaires » : au Tréport, le dilemme du maire face aux locations touristiques

Karine Néel

5-7 minutes

Classée en « zone tendue » depuis septembre 2025, la municipalité peut désormais mieux encadrer les locations touristiques. Le maire, Laurent Jacques, détaille les pistes d'action pour 2026, tout en défendant un équilibre.



Au Tréport, les locations saisonnières se sont multipliées : 430 meublés touristiques recensés en 2024 contre 147 en 2020. - Karine Néel



Publié: 13 Janvier 2026 à 12h02 Temps de lecture: 1 min

À la sortie du Covid au [Tréport](#), on avait environ 147 meublés de tourisme. À l'été 2024, on en comptait 430 », pose d'emblée [Laurent Jacques](#), maire du Tréport. Une flambée spectaculaire en à peine trois ans, qui a contribué à diminuer l'offre de logements permanents dans cette station balnéaire prisée.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Plusieurs possibilités d'action

Le classement en zone tendue ouvre plusieurs possibilités d'action. La municipalité peut désormais majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et meublés de tourisme, dans une fourchette allant de 5 à 60 %. La commune voisine de Mers-les-Bains, également classée en zone tendue, a opté pour une majoration de 30 %. « *Un tiers en plus, ça pique* », reconnaît Laurent Jacques, qui promet une approche mesurée : « *Je ne mettrai jamais 60 %. On a besoin aussi des résidences secondaires.* »

Car le maire distingue clairement les résidences secondaires traditionnelles, occupées régulièrement par leurs propriétaires, des meublés touristiques type Airbnb. « *On a découvert que certains propriétaires en possédaient jusqu'à treize, c'est une véritable industrie* », déplore l'élue, « *mais on ne peut taxer l'un et pas l'autre, d'où une certaine mesure à avoir* ».

Autre levier : la taxation des logements vacants dès la première année, à 17 % puis 34 % l'année suivante. « *C'est souvent lié à des problèmes de succession. Avec 34 % supplémentaires, ça peut inciter à débloquer les situations* », juge le maire.

Des quotas de meublés touristiques par secteur



Au Tréport, les locations saisonnières se sont multipliées : 430 meublés touristiques recensés en 2024 contre 147 en 2020. - Karine Néel

La commune peut également fixer des quotas de meublés touristiques par secteur. « *On pourrait limiter par quartier le nombre de logements* », détaille Laurent Jacques. Un système de compensation pourrait même voir le jour : au-delà de deux ou trois meublés par propriétaire, chaque nouvelle ouverture de bien touristique devrait s'accompagner d'un logement à l'année. « *Celui qui en veut plus est obligé d'en mettre à chaque fois un en*

compensation. » Pour les nouvelles constructions et les changements de destination, la mairie peut aussi exiger que les biens soient réservés au logement permanent.

Le classement présente aussi des avantages pour développer l'offre locative. Les bailleurs peuvent bénéficier de dispositifs de défiscalisation (Denormandie, Loc'Avantages), tandis que les primo-accédants accèdent au prêt à taux zéro. « *On devient aussi plus attractif pour les bailleurs* », souligne le maire.

Les premières mesures votées en 2026

Prévue en septembre 2025, la municipalité n'a pas eu le temps de modifier ses taux d'imposition avant la date butoir d'octobre. Les premières mesures seront donc votées en 2026 par la nouvelle équipe municipale. « *À l'heure actuelle, le plus intéressant c'est la taxation et le changement de destination* », résume le maire.

Pour Laurent Jacques, l'équilibre est délicat mais nécessaire : « *Je ne vais pas cracher dans la soupe. Beaucoup de biens dans un état lamentable ont été retapés grâce aux résidences secondaires. Mais il faut qu'on arrive à limiter les dérives du tourisme de masse.* »

Lire aussi

[Bosc-le-Hard : l'offre de santé s'étoffe avec l'arrivée d'une sage-femme](#)

[Quels ont été les propos du maire de Dieppe à l'occasion des vœux de l'année 2026](#)

[« Écouter, défendre et agir » tel est le vœu 2026 du député Patrice Martin prononcés à Offranville](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Tréport \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Dieppe](#)



Rouen. Nouveau chantier sur l'A150 : réduction de voies à prévoir

Blaise Diagne

5–6 minutes

Des opérations nocturnes d'investigations géotechniques menées sur l'A150 nécessitent la fermeture d'une voie dans les deux sens de circulation plusieurs nuits d'affilée jusqu'au 31 janvier 2026. Le détail.



Des opérations de sondage nocturnes vont être réalisées dans les deux sens de circulation jusqu'au 31 janvier 2026. - Paris Normandie



Publié: 13 Janvier 2026 à 16h18 Temps de lecture: 1 min

Un chantier [chasse l'autre](#) sur l'A150. Lundi 12 janvier 2026, des travaux réalisés en urgence pour réparer une chaussée dégradée par les conditions climatiques extrêmes de la semaine précédente avaient paralysé la circulation en matinée, occasionnant sur la portion concernée, dans le sens Barentin-Rouen à hauteur de la sortie Bapeaume-lès-Rouen, jusqu'à deux heures de bouchons entre 7 et 9 heures du matin. Achievé vers 16 h 30 « *pour ne pas perturber également les sorties de bureaux* », indique la direction interdépartementale des routes nord-ouest (Dirno), ce chantier-ci,

hasard du calendrier, a laissé place quelques heures plus tard à un autre, lui prévu de (relative) longue date.

Fissuration longitudinale

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Début octobre 2025, une fissuration longitudinale – une cassure de la couche de roulement qui apparaît en surface dans le sens de l'axe de la chaussée – avait été détectée par les services de la direction interdépartementale des routes nord-ouest (Dirno) le long de la bretelle de sortie de l'A150 vers Maromme, au niveau de l'échangeur de Canteleu.

Au vu de la sensibilité connue du secteur aux mouvements de terrain (glissements de terrain observés en 1982 et en 1992 au niveau du remblai portant la bretelle), une mesure d'interdiction de la bretelle aux poids lourds avait été décidée avec la mise en place d'un itinéraire de déviation, ainsi qu'une neutralisation d'une bande de voie en rive droite sur la longueur de la bretelle. Des réparations temporaires sur zone avaient ensuite été effectuées [le 29 octobre 2025](#).

Barentin-Rouen avant Rouen-Barentin

Pour dimensionner au mieux des réparations plus durables, plusieurs phases d'investigations géotechniques ont été menées les mois suivants pour sonder la structure de la chaussée. La troisième phase de ces sondages est réalisée depuis lundi 12 janvier 2026 au niveau du radar, avant la sortie Maromme dans les deux sens.

Dans ce cadre, la voie de gauche de ladite portion sera fermée dans le sens Barentin-Rouen chaque nuit entre 21 h et 6 h du matin dès à présent et jusqu'au samedi 17 janvier 2026. En ce qui concerne le sens Rouen-Barentin, c'est la voie de droite qui va être neutralisée, cette fois du 19 au 24 janvier puis du 26 au 31 janvier 2026, toujours entre 21 h et 6 h du matin.

Lire aussi

[Les urgences du CHU de Rouen en situation de crise : « on espère en sortir d'ici dix jours »](#)

[Football – National : le FC Rouen privé de ses supporters pour le déplacement à Versailles](#)

[L'un des fils du clan Meziani condamné pour des vols de voiture dans l'agglomération de Rouen](#)

100 nouveaux logements inaugurés à Pavilly sur le site de l'ancien collège

Benoît MARIN-CURTOUD

5-6 minutes

Une rupture et une continuité : c'est le clos du Val-Saint-Denis à Pavilly, un ensemble de trois immeubles qui accueille un peu moins de 100 logements sur le site d'un ancien collège démoli en 2021. Explications.



Publié: 14 Janvier 2026 à 08h30 Temps de lecture: 1 min

Avec une démographie qui marque légèrement le pas, Pavilly – au nord de Rouen – avait besoin de construire comme l'explique François Tierce, maire de la commune.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« *Au fil du temps, les ménages deviennent de plus en plus petits, les enfants partent mais les parents restent dans de grands appartements. Certaines familles se séparent aussi* », détaille le maire dont la commune accuse sur [la période 2017-2023](#) une baisse de 0,8 % du nombre de ses habitants (population municipale de 6029 personnes).

Trois immeubles et trois types d'appartements

C'est notamment pour cette raison qu'Habitat 76, la [Sogeprom](#) – la branche immobilière de la Société Générale – et la mairie de Pavilly ont œuvré ensemble pour créer, [après la démolition de l'ancien collège de Pavilly](#) avenue Jean-Jouvenet, un ensemble de trois immeubles comprenant une résidence autonomie, des appartements en accession à la propriété et un parc locatif.





L'ancien collège de Pavilly avait été désaffecté puis démoli en 2021. - Photo archives Paris Normandie

C'est le clos du Val-Saint-Denis qui a été livré à l'été 2025 et dont il ne reste plus que deux appartements libres, preuve que le besoin de logement était grand à Pavilly.

« *Ce projet est dans la continuité de ce site qui était celui d'un collège, où l'accent est mis sur le lien social, la transmission* », a expliqué Aurélien Costiou (Sogeprom) tandis que l'architecte d'Artefact Laurent Le Boüetté a mis en avant l'insertion du projet dans son cadre naturel, les toitures multicolores reflétant les quatre saisons de la forêt alentour.

À souligner aussi qu'un important travail a été mené sur l'hydraulique, laissant une partie du site inondable mais sans que cela ne puisse dégrader les constructions.

Un hommage aux adjointes en charge du social

Les trois immeubles sortis de terre ont, mardi 13 janvier, été baptisés des noms de trois adjointes de la ville de Pavilly en charge des affaires sociales sous des mandatures précédentes : Léontine Prévost, Annick Grancher et Denis Genty. « *Ces trois femmes ont consacré une partie de leur vie au service des autres.* »



Les trois bâtiments du clos du Val-Saint-Denis ont chacun été baptisés du nom d'une ancienne adjointe en charge des affaires

sociales. - Photo Paris Normandie

« *Cet espace trouve sa vocation dans le cadre d'un aménagement bien pensé de la Ville* », a pour sa part estimé André Gauthier, président d'Habitat 76, qui avec ce projet réalisé s'implante pour la première fois à Pavilly.

Lire aussi

[Mister France 2026 : le Rouennais Lucas Gridaine face à ses 27 adversaires](#)

[Présidentielle 2027 : Dominique de Villepin en campagne à Rouen](#)

[Rouen. Nouveau chantier sur l'A150 : réduction de voies à prévoir](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Pavilly_\(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Rouen](#)



[100 nouveaux logements inaugurés à Pavilly sur le site de l'ancien collège](#)



« Des équipements innovants » : le Samu de Rouen se dote de plastrons chauffants pour lutter contre l'hypothermie

Marc BRAUN.

7-9 minutes

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Ralentissant l'hypothermie des patients lors des interventions, neuf plastrons chauffants équipent désormais un premier Samu en Normandie, celui de Rouen (Seine-Maritime), en ce début janvier 2026.



Présentation des plastrons chauffants à Rouen. Cédric Damm, chef du Samu-SMUR de Rouen ; Thérèse Szczudlo, responsable du SMUR ; le professeur Pierre Déchelotte, président de la Fondation Charles-Nicolle | MARC BRAUN/OUEST FRANCE

Publié le 13/01/2026 à 14h53

Cédric Damm, chef du Samu de Rouen (Seine-Maritime), se plaît à retourner dans tous les sens un des plastrons dont son service vient d'être doté, en ce début janvier 2026. « Ça ressemble à un gilet sans manches, mais on l'applique directement sur le corps du patient, sans devoir le soulever et passer ses bras dans les orifices. Il suffit de régler la température et le plastron réchauffe directement sur le corps. » »

Protéger « le noyau humain »

Neuf plastrons, à 2 500 € l'unité, font dorénavant partie des équipements du Samu de Rouen, le premier à s'en équiper en Normandie.

S'il existe des couvertures chauffantes, elles ne sont pas très fonctionnelles. « «Aujourd'hui, il est question d'un équipement innovant, ergonomique, permettant aux urgentistes de continuer à travailler de façon optimale», argumente Cédric Damm. «R» «éutilisable après désinfection, il intègre un système de chauffe électrique puissant, ciblant les organes vitaux et le cou constituant, pour nous, le noyau humain à protéger.» » Il fonctionne grâce à des batteries rechargeables ayant une autonomie de quatre heures.

Lire aussi : [« La population normande a besoin de plus de lits de soins critiques » : un projet à 66 millions d'euros au CHU de Rouen](#)

Des plastrons incontournables

La lutte contre l'hypothermie est essentielle dans la prise en charge d'un patient. « «En cas de jambe cassée avec le froid qui gagne, les frissons mobilisent le patient, lui faisant consommer des calories. [L'hypothermie a des conséquences physiologiques](#) en facilitant les saignements, les infections, etc. En dessous de 34 °C, le taux de mortalité augmente de 40 %. En dessous de 33 °C, il atteint 69 %. Sous 32 °C, il frôle les 100 %» », ajoute le médecin.

Ces plastrons deviennent incontournables, d'autant qu'ils concernent tous les blessés, toutes les morphologies et toutes les situations, du nourrisson aux personnes en état de choc.

Lire aussi : [Santé mentale des jeunes en Normandie : Rouen au pic des consultations de France, « on a affaire à une tornade »](#)

Un mécénat pour financer les équipements

Les plastrons, conçus et développés par Therm'up, une start-up de professionnels de santé installée à Briançon dans les Hautes-Alpes, vont équiper les quatre véhicules et l'hélicoptère Viking du Samu-SMUR de Rouen.

Ils ont pu être financés grâce à des opérations de mécénat menées par le Crédit Agricole et le Lions Club Rouen Drakkar.

"C'est vraiment tendu depuis quelques semaines mais on tient le coup" : les urgences du CHU de Rouen saturées - ICI

Bradley de Souza

6-7 minutes

Les urgences du CHU de Rouen sont saturées depuis plusieurs semaines à cause de plusieurs facteurs dont l'épidémie de grippe.

© Radio France - Bradley De Souza

Diffusé le mercredi 14 janvier 2026 à 7:31

Publié le mercredi 14 janvier 2026 à 7:31

Les urgences du CHU de Rouen sont en tension depuis fin novembre et encore plus en ce début 2026. Entre les épidémies hivernales comme la grippe, les intempéries mais aussi la grève des médecins libéraux, les urgences espèrent que cette tension baissera d'ici une dizaine de jours.

Les urgences du [CHU de Rouen](#) sont en tension depuis fin novembre 2025 et encore plus depuis le début de l'année 2026 à cause de plusieurs facteurs. *"La grippe, les épidémies hivernales, c'est extrêmement chargé. Les couloirs sont remplis de patients. C'est difficile pour tout le monde, malgré tout on essaie de faire notre travail au mieux"*, explique Jessica, l'une des infirmières de ce service.

Le pic de l'épidémie de grippe tout juste passé

"Les conditions climatiques ont aussi rempli le côté chirurgical qui habituellement est moins sollicité. C'est tendu depuis quelques semaines effectivement, mais malgré tout les équipes tiennent le coup", poursuit Jessica, infirmière aux urgences du CHU de Rouen. Le CHU de Rouen a déclenché son plan d'hôpital en tension le week-end du 10 janvier 2026.

Les couloirs sont remplis de malades, une vingtaine encore ce lundi et autant ce mardi matin. *"On a parfois des patients qui ont attendu depuis 48 heures un lit d'hospitalisation"*, renchérit Mélanie

Roussel, la cheffe du service des urgences au CHU de Rouen.
*"Comme tous les hivers, on a une **surcharge des urgences** avec de nombreux patients qui consultent et qui sont dans les couloirs. On a cumulé plusieurs facteurs, dont l'épidémie de grippe qui a été assez intense cette année".*

"On arrive au pic de l'épidémie donc on espère une amélioration dans les jours et semaines qui viennent mais on a effectivement des couloirs surchargés parce que ce sont des patients à hospitaliser et on a des difficultés à les admettre dans des lits d'hospitalisation parce qu'on a du mal à en avoir dans l'hôpital", résume Mélanie Roussel.

Des médecins de cliniques réquisitionnés

Sur l'épidémie de grippe, *"ce qui change c'est la proportion de patients que l'on a à hospitaliser. Habituellement on est aux alentours de 20 à 25 % à hospitaliser. Là on augmente, on est plutôt aux alentours de 40 %. Ce sont des malades qui ont besoin de soins et d'hospitalisation plus prolongés et donc c'est pour ça qu'ils ont besoin de rester dans nos couloirs en attendant des lits d'hospitalisation"*, analyse Mélanie Roussel, la cheffe du service des urgences.

En moyenne, les urgences accueillent un peu plus de 250 malades par jour *"là on a atteint parfois des pics à **310 patients par jour**".*
*"Tout l'hôpital se mobilise pour libérer des lits d'hospitalisation. On a ouvert **huit lits supplémentaires** dans une unité spéciale que l'on appelle **unité de crise** pour pouvoir accueillir ces patients. En tout avec cette unité, c'est un peu moins **d'une trentaine de lits ouverts** mais vraiment ça demande un effort collectif. Les autres services sont obligés d'accueillir des patients en plus. C'est une charge de travail supplémentaire pour les autres services"*, détaille Mélanie Roussel.

Pour afficher ce contenu Facebook, vous devez accepter les cookies **Réseaux Sociaux**.

Ces cookies permettent de partager ou réagir directement sur les réseaux sociaux auxquels vous êtes connectés ou d'intégrer du contenu initialement posté sur ces réseaux sociaux. Ils permettent aussi aux réseaux sociaux d'utiliser vos visites sur nos sites et applications à des fins de personnalisation et de ciblage publicitaire.

Dans le même temps, la [grève des médecins libéraux](#) n'arrange pas la situation aux urgences du CHU de Rouen. L'agence régionale de santé a procédé à des réquisitions de praticiens dans les cliniques autour de Rouen, d'après les informations d'**ICI**

Normandie. *"Sur l'activité de traumatologie, on a eu cette inquiétude parce que les cliniques assurent une partie de l'activité de traumatologie et comme on était sur une phase des intempéries, on a eu des consultations supplémentaires liées à cela. L'ARS a joué son rôle et on a réussi à fluidifier le flux et renvoyer des malades vers nos confrères des cliniques", conclut la cheffe des urgences du CHU de Rouen.*

- [Rouen](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)
- [Hôpitaux](#)
- [Grippe](#)
- [Santé publique](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Les épisodes de l'émission : L'info d'ici, ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure)

[Passer la section](#)

Des agriculteurs normands mobilisés dans la zone industrielle du port du Havre, contre le traité avec le Mercosur

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Les soins critiques seront réunis sur un même plateau dans le bâtiment principal du CHU de Rouen d'ici trois ans, en 2028. Ils comprennent les soins intensifs polyvalents et les réanimations. L'objectif est d'avoir une meilleure prise en charge des patients.
- La grippe est bel et bien arrivée en Normandie, selon Santé Publique France. La région est passée en phase épidémique, lors de la semaine du 24 au 30 novembre. Qu'est-ce que cela veut dire ? Comment se passe la vaccination ? Le référent vaccin du CHU de Rouen est l'invité de ICI Normandie.

Les urgences du CHU de Rouen en situation de crise : « on espère en sortir d'ici dix jours »

Véronique Baud

5-7 minutes

Depuis plusieurs semaines, les urgences du CHU de Rouen sont particulièrement sollicitées. On fait le point avec le Dr Mélanie Roussel, responsable du service des urgences adultes.



Une cellule de crise se réunit actuellement deux fois par semaine au CHU de Rouen. - photo d'illustration Stéphanie Péron Clément



Publié: 13 Janvier 2026 à 13h16 Temps de lecture: 1 min

Quelle est la situation aux urgences du CHU de Rouen ?

Dr Mélanie Roussel : C'est difficile en ce moment. [Les couloirs sont pleins à craquer](#) avec une vingtaine de personnes tous les matins [sur les brancards](#). On est à 300 malades par jour avec un engorgement qui fait que certains malades restent deux jours. La semaine dernière et cette semaine, nous avons cumulé la grippe, les intempéries, la tempête et la grève, qui a eu un impact en traumatologie et cardiologie. Nous savons que c'est très difficile

pour les patients et les familles et l'hôpital est mobilisé. »

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Quelles mesures sont mises en place ?

« Nous avons du mal à hospitaliser les personnes qui en ont besoin donc il y a une mobilisation de tous les services. Le taux d'hospitalisation est de 40%. Nous avons ouvert des lits de crise, soit une vingtaine dans différents services et aussi une unité de huit lits depuis, le week-end dernier, ce qui fait une trentaine de lits en plus. Nous réunissons une cellule de crise deux fois par semaine pour voir comment la situation évolue. C'est un effort très important pour les services et les personnels. »

Y a-t-il un impact de la grève des médecins libéraux qui doit s'achever jeudi ?

« L'impact a pu se faire sentir en termes de traumatologie suite à la tempête où la grève des libéraux a nécessité une réorganisation qui a pu rendre les choses moins fluides. On s'est organisé avec les collègues concernés pour trouver des solutions et même chose en cardiologie avec la clinique Saint-Hilaire. On a vu avec eux pour la prise en charge des malades. On doit en sortir cette semaine et on va tenir jusque-là. »

On vient de passer le pic épidémique et on devrait en voir les effets d'ici une semaine à dix jours »

Le pic épidémique de la grippe est aussi derrière nous ?

« On vient de passer le pic épidémique et on devrait en voir les effets d'ici une semaine à dix jours, même si on peut aussi avoir un effet rebond avec des personnes âgées et fragiles qui vont décompenser des pathologies. Il nous faut compter encore un petit mois pour qu'on arrive à la fin réelle de l'épidémie. »

Voyez-vous une amélioration possible dans les prochains jours ?

« En ayant passé le pic, on devrait pouvoir libérer des lits de crise, et diminuer la tension d'ici une dizaine de jours, pour revenir à quelque chose de plus normal. Car la situation de crise aux urgences a aussi un impact sur les flux habituels et programmés, donc cela rend la situation plus difficile en termes de consultation et de programmation. »

Le CHU a lancé il y a quelques jours un appel au grand public pour ne pas engorger les urgences, est-il toujours d'actualité ?

« Il faut éviter d'appeler le 15 et faire plutôt le 116 117 quand ce n'est pas un cas grave, et que l'on ne peut pas joindre son médecin

traitant. Et il n'est pas trop tard pour se vacciner, car il faut bien expliquer que les cas graves de grippe que l'on voit sont des personnes non vaccinées. »

Lire aussi

[L'un des fils du clan Meziani condamné pour des vols de voiture dans l'agglomération de Rouen](#)

[À Jumièges après la carrière Stref, la municipalité choisit d'implanter une centrale solaire au sol](#)

[Rouen. H-Burns chantera les grands classiques de Leonard Cohen au 106](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Rouen \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Rouen](#)



Video

[Rugby : de l'équipe de France au RNR, la nouvelle carrière de Yannick Nyanga dans « Parlons sport »](#)



Recensement en Normandie : c'est parti ! (et répondre est obligatoire)

A. Q.

4–5 minutes

Du 15 janvier au 14 février 2026, des agents recenseurs vont sillonner des communes de la région pour remettre les notifications aux foyers sélectionnés. Voici ce qu'il faut retenir.



Par A. Q.

Publié: 13 Janvier 2026 à 13h13 Temps de lecture: 2 min

Vous habitez Gisors, Huest ou La Lande-Saint-Léger [dans l'Eure](#) ?

Ou Bellencombre, La Bouille ou Elbeuf en Seine-Maritime ? Peut-être ferez-vous partie des foyers visités par un agent du recensement dûment habilité (carte tricolore, avec photo, signé par le ou la maire) à partir du jeudi 15 janvier 2026.

À lire aussi : [Population : comment se portent les communes les plus peuplées de l'Eure ?](#)

La liste, ici, est loin d'être exhaustive puisque ce sont 282 communes concernées sur les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure afin de couvrir la diversité du territoire, du littoral aux limites de l'Eure-et-Loir, et des typologies d'habitants et de communes. Celles de moins de 10 000 habitants font d'ailleurs l'objet d'un recensement tous les cinq ans quand celles, plus grandes, voient leurs habitants recensés chaque année sur un échantillon de 8 % des logements.

Mode de chauffage

Et répondre est obligatoire : « *L'amende en cas de refus, est symbolique*, assure François-Pierre Gitton, directeur de l'Institut

national de la statistique et des études économiques (Insee) Normandie, l'organisme qui collecte et traite les données, importantes pour déterminer les dotations de l'État, l'implantation de nouveaux services... « *Mais nous pouvons compter sur le civisme des personnes.* » Notamment en région où le taux de réponse, à 97 %, dépasse d'un point le niveau national. « *D'autant qu'il n'y a aucune question intrusive et que le questionnaire peut-être rempli sur internet désormais.* »

Seule « *nouveauté* » cette année, une question particulière sur le mode de chauffage du logement, destinée à faire le point sur le recul du chauffage [au fioul](#).

Les mairies concernées doivent communiquer sur le début du recensement dans leurs communes et sur l'identité des 1 600 agents embauchés (dans toute la région) pour l'occasion. L'opération a cours jusqu'au 14 février pour les villes de moins de 10 000 habitants et jusqu'au 21 février pour les autres.

Liste des communes concernées sur [le-recensement-et-moi.fr](#).

Lire aussi

[L'un des fils du clan Meziani condamné pour des vols de voiture dans l'agglomération de Rouen](#)

[À Jumièges après la carrière Stref, la municipalité choisit d'implanter une centrale solaire au sol](#)

[Rouen. H-Burns chantera les grands classiques de Leonard Cohen au 106](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Rouen \(Seine-Maritime\)](#) [Elbeuf \(Seine-Maritime\)](#) [Gisors \(Eure\)](#)
[Normandie](#) [Seine-Maritime](#) [Eure](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Rouen](#)



Les communes qui gagnent et celles qui perdent : les derniers chiffres de la démographie en pays dieppois

Anne-Sophie Groué-Ruauzel

5-7 minutes

– 584 habitants représentant 0,3 % de la population à Dieppe ; + 10 habitants et 5,8 % du nombre d'âmes à Puisenval... Les derniers chiffres de la démographie seinomarine de l'Insee sont tombés, et on a regardé ce que cela donnait pour l'arrondissement de Dieppe...



Par Anne-Sophie Groué-Ruauzel

Publié: 13 Janvier 2026 à 20h44 Temps de lecture: 2 min

Les douze communes les plus peuplées du territoire couvert par notre édition Dieppe-Bray de *Paris Normandie* (Dieppe, Petit-Caux, Eu, Gournay-en-Bray, Neufchâtel-en-Bray, le Tréport, Saint-Valery-en-Caux, Saint-Nicolas d'Aliermont, Forges-les-Eaux, Offranville, Cany-Barville et Blangy-sur-Bresle) perdent toutes des habitants. De – 0,1 % à – 1,8 % de leur population pour, respectivement Petit-Caux – presque à l'équilibre – et Le Tréport – qui perd 492 âmes. Elles voient toutes leur population diminuer, sauf une qui parvient à gagner 123 habitants, passant de 3 119 à 3 242 administrés : Offranville, dans l'agglomération de Dieppe.

Les communes qui gagnent des habitants

Elles sont moins nombreuses que les autres, mais elles existent : certaines communes ont vu leurs effectifs augmenter entre 2017 et 2023. Parmi celles qui ont accueilli le plus d'administrés en proportion, on compte Bosc-le-Hard (+ 1,6 %), Saint-Aubin-sur-Scie

(+ 2 %), Criquiers (+ 1,6 %), Critot (+ 2,6 %), Ernemont-la-Villette (+ 3,2 %), Ricarville-du-Val (+ 2,6 %), Preuseville (+ 2,8 %), Fesques (+ 3,5 %) et surtout Puisenval (+ 5,8 %). Cette dernière commune, située près de Londinières dans le pays de Bray, est l'une des plus petites du département... et a vu sa population passer de 25 à 35 habitants entre 2017 et 2023. C'est assez similaire pour Fesques (146 habitants), Preuseville (162 habitants), Ricarville-du-Val (197 habitants), Ernemont-la-Villette (218 habitants)...

Les communes qui perdent des habitants

Les pires saignées sont relevées à Brachy (- 2,4 %), Bellencombre (- 3,1 %), Veules-les-Roses (- 2,8 %), Grandcourt (- 2,6 %), Vénestanville (- 2,9 %), la Chapelle-du-Bourgay (- 3,2 %). Là aussi les plus petites communes affichent des pourcentages élevés : la Bellière, Longmesnil et la Fontelaye, les villages les moins peuplés de Seine-Maritime, perdent 2,2 à 2,4 % de leur population, qui plafonne à moins de 50 habitants. Pour l'anecdote, la plus petite commune de Seine-Maritime est le Mesnil-Durdent, entre Luneray et Saint-Valery-en-Caux, qui ne perd ni ne gagne aucun habitant et reste à 18 administrés.

Dans l'agglo de Dieppe

Elle est réputée pour être « la plus petite aggro de France » notamment du point de vue de sa population. Comment a évolué le nombre d'habitants de Dieppe-Maritime entre 2017 et 2023 ? On note que la plupart des seize communes sont tout près de l'équilibre : la différence de population entre 2017 et 2026 oscille entre - 1,3 % pour Martigny et + 2 % pour Saint-Aubin-sur-Scie.

Entre les deux, Dieppe ne perd que 0,3 % d'habitants, Martin-Église reste au même nombre, Offranville gagne 123 habitants, Varengeville (+ 0,2 %), Sauqueville (+ 0,4 %) et Aubermesnil-Beaumais (+ 1,8 %) sont dans le positif. Et c'est Saint-Aubin-sur-Scie qui fait la meilleure performance avec + 134 âmes en six ans. Au total, l'agglo Dieppe-Maritime passe de 46 733 à 46 097 habitants, perdant ainsi 1,36 % de sa population.

Lire aussi

[« On a besoin des résidences secondaires » : au Tréport, le dilemme du maire face aux locations touristiques](#)

[Bosc-le-Hard : l'offre de santé s'étoffe avec l'arrivée d'une sage-femme](#)

[Quels ont été les propos du maire de Dieppe à l'occasion des vœux de l'année 2026](#)

Deux canards donnés par un parc zoologique à un autre sont morts contaminés par la grippe aviaire : que s'est-il passé ?

Elodie DARDENNE, Manon LETERQ

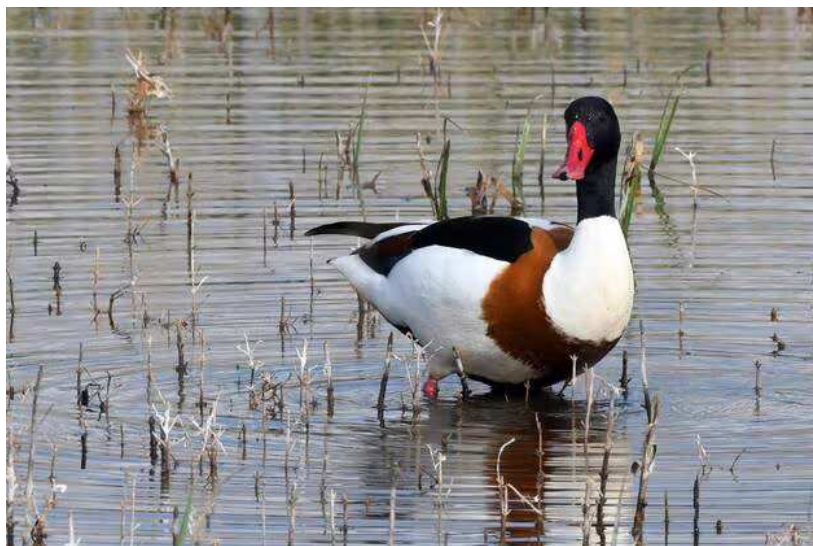
7-9 minutes

Article premium, Réserve aux abonnés (contenu complet accessible)

Deux canards donnés par le parc zoologique de Clères (Seine-Maritime) au parc de Cerza, près de Lisieux (Calvados), sont morts de la grippe aviaire, le 30 novembre 2025. Après plusieurs semaines d'étude épidémique et de nombreux tests réalisés, des résultats sont tombés ce mardi 13 janvier 2026.

« Ça ne vient pas de chez nous. » Yannick Roman est vétérinaire [au parc zoologique de Clères](#), en Seine-Maritime. Ce mardi 13 janvier 2026, il vient de recevoir les derniers tests après la mort de deux canards, positifs à la grippe aviaire, que le parc de Clères avait donné au parc zoologique de Cerza, près de Lisieux (Calvados), en novembre dernier : « **On a effectué dix prélèvements, les résultats sont tombés, tout est négatif.** »

Le 14 novembre dernier, le parc de Clères avait envoyé 16 canards de différentes espèces à son voisin, le Cerza. Mais quinze jours plus tard, deux canards Tadorne de Belon sont morts. La cause : influenza aviaire hautement pathogène, soit [la grippe aviaire](#).



Dans le cas d'une épidémie de grippe aviaire, une étude épidémiologique est menée « **pour comprendre d'où ça vient** », poursuit Yannick Roman.

Lire aussi : [Grippe aviaire : le parc de la Dame blanche, près de Lisieux, suspend l'accueil de certaines espèces « par précaution »](#)

Confinés pendant plus d'un mois avant le transfert

Dans ce cadre, dès le 2 janvier 2026, un arrêté préfectoral de mise sous surveillance (APMS) vise le parc de Clères. « **Cet arrêté suspend les échanges en entrée ou en sortie, il demande que des tests soient menés.** » Ce qui a donc été fait.

« **Entre les résultats négatifs, plus le fait que nos oiseaux ont été confinés pendant un mois et demi avant le don sur un secteur avec des soigneurs dédiés, des plats systématiquement désinfectés, et un filet évitant les contaminations par les oiseaux sauvages, on est en mesure aujourd'hui d'assurer que la contamination n'a pas eu lieu chez nous** », conclut Yannick Roman.

Le parc de Clères attend désormais la levée de l'APMS afin de reprendre ses activités normalement.

La réouverture du parc pas repoussée pour autant

Le [parc zoologique du Cerza, situé à Hermival-les-Vaux](#), confirme la mort de ces deux canards. Florence Bazire, chargée de la communication, détaille : « Ils ont été retrouvés morts le 30 novembre, après être arrivés au Cerza le 14 novembre. » D'après elle, les deux oiseaux auraient été vaccinés à leur arrivée : « Nous sommes très vigilants, nous vaccinons bien nos animaux, et les soignants passent tous les jours. » Elle n'exclut pas, néanmoins, une contamination dans l'environnement, « en pleine période de migration, il suffit qu'une fiente tombe au mauvais moment... C'est difficilement contrôlable. »

Aucun autre décès n'aurait été constaté. Mais le parc a réalisé toute une série de tests sur les oiseaux, qui « se sont avérés négatifs ». D'autres examens seront à réaliser d'ici dix jours. Par « mesure de précaution, en attendant la levée de doute, tous les oiseaux en contact avec ces canards ont été mis en quarantaine » .

La situation nécessite, désormais, une « vigilance plus poussée » . Mais elle ne repoussera pas [la réouverture du parc](#), prévue le 1^{er} février.

Pas de vaches au Salon de l'agriculture, « une forme de respect » pour les éleveurs qui ont tout perdu

Dorothée BRIMONT

5-6 minutes

Alors que Dorian Havé s'apprêtait à présenter son taureau au Concours général agricole, il a été stoppé net par la décision de ne pas faire venir de bovins au Salon de l'agriculture. Comme les autres éleveurs normands, le jeune homme comprend et salue l'initiative.



Publié: 13 Janvier 2026 à 15h52 Temps de lecture: 2 min
Dorian Havé, éleveur de bovins à Sainte-Croix-sur-Buchy, connaissait déjà la décision du [Salon de l'agriculture](#) de ne pas présenter de vaches lors de l'édition 2026. « *Notre organisme de sélection nous avait déjà avertis qu'il n'y aurait pas de bovins limousins au Concours général agricole cette année.* » La dermatose nodulaire contagieuse (DNC) a eu raison de ce rassemblement populaire où la vache est érigée en égérie.

Entre 8 mois et 1 an de préparation pour un concours

Le jeune homme de 22 ans comprend cette décision. Il ne peut, cependant, cacher une pointe de déception. « *C'est un peu triste parce que derrière, il y a le travail de préparation que l'on a mis en place. Que ça soit pour n'importe quelle race, en termes de bovins, c'est entre 8 mois et 1 an de préparation pour pouvoir emmener un animal à Paris.* » Et il sait de quoi il parle, il s'apprêtait à présenter un taureau de race limousine aux présélections. [Les répercussions sont également économiques](#), « *quand on va au salon, il y a un enjeu économique. On y va pour rencontrer le public, pour la convivialité, mais aussi pour faire des ventes.* »

Le jeune homme reste optimiste. Certes, « *pour ce concours, c'est perdu. Mais, ça ne change rien pour nos animaux. Ils vont continuer à progresser. Puis, il y a d'autres concours dans l'année qui vont être prévus, j'espère qu'ils ne seront pas annulés. Sinon, on se représentera l'année prochaine. Tout n'est pas perdu.* »

« Des ravages dans les élevages »

Également militant à la [Coordination rurale](#), Dorian Havé est pleinement en adéquation avec cette décision. « *On ne peut pas réunir des animaux de toute la France, alors qu'on a une maladie bovine qui se promène et qui fait des ravages dans les élevages.* » Plus généralement, le contexte agricole amenuise l'envie de se présenter au salon. « *On ne peut pas aller rencontrer nos politiques sur le salon et faire comme si tout allait bien, alors qu'au final, rien ne va.* Que ce soit d'un point vu sanitaire ou humain. »

La décision est également saluée par les éleveurs qui ne comptaient pas se rendre au Salon cette année. C'est le cas de [Marin Dugardin](#), éleveur et producteur de fromage à raclette à Piencourt. « *Est-ce que le jeu en vaut la chandelle ? Certainement pas quand on voit les dommages que cause la DNC.* » Dans l'Eure, « *nous ne sommes pas impactés, c'est une chance. Mais, il faut se mettre à la place de ceux qui ont perdu leur troupeau. C'est une forme de respect.* »

Lire aussi

[À Bernay, malgré une année 2025 en demi-teinte, le cinéma a toujours le vent en poupe](#)

[Angel Beauté Normandie 2026 : Lorelei, de Pont-Audemer, décroche le titre](#)

[Eure : la musique, un puissant levier d'inclusion pour les enfants en situation de handicap](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Normandie Seine-Maritime Eure](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Bernay](#)



Le Havre. Qui est Franck Keller, candidat de l'alliance UDR - RN aux municipales ?

Célia Caradec

3–4 minutes

Il revendique une *"alliance forte et assumée"* avec le Rassemblement national. Franck Keller, cadre de 54 ans, conduira une liste d'union entre le parti de Marine Le Pen et celui d'Eric Ciotti, l'Union des droites pour la République (UDR), aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026. Et c'est au Havre que cet élu de Neuilly-sur-Seine a choisi de se présenter.

Libéral et conservateur

Aujourd'hui responsable de l'UDR en Normandie, le candidat a *"toujours été de droite, libéral sur le plan économique, conservateur sur le plan des valeurs"*. Il a milité pour [François Fillon du temps de la primaire des Républicains](#), avant l'affaire des emplois fictifs. Franck Keller participe à la rédaction du programme économique d'Eric Zemmour pour la présidentielle de 2022, porte les couleurs de Reconquête aux législatives qui suivent, mais soutiendra Geoffroy Didier (LR) [au scrutin d'après dissolution](#). En 2024, lorsqu'[Eric Ciotti](#) *"franchit le pas en soutenant l'union des droites sans insulter le RN"*, il s'y retrouve. *"Je n'ai jamais changé d'idées, tout comme lui. J'observe que le parti d'où je viens, LR, est complètement perdu. On a une droite trop divisée, qui perd des électeurs, car elle n'assume pas qui elle est."*



Le candidat entouré d'une partie de son équipe : Alexis Cosnay et Isabelle Le Coz du RN, Olivier Queval de l'UDR. - Célia Caradec

Des attaches familiales au Havre

D'où cet accord avec le RN sur certaines villes, dont Le Havre. *"Il y a davantage d'idées qui nous rassemblent que d'idées qui nous séparent"*, estime Franck Keller, qui met de côté les divergences sur le programme économique national.

Franck Keller - Pourquoi cette alliance ?



0:00 / 0:38



S'il a grandi à Bordeaux et travaille à Paris depuis 2012, Franck Keller revendique un ancrage local familial. *"Mon père a été rapatrié d'Algérie au Havre en 1962, à l'âge de 10 ans, et je venais régulièrement y voir ma grand-mère. Avec ma famille, nous y venons le week-end et les vacances scolaires, nous connaissons parfaitement cette ville."*

"Nous pouvons l'emporter"

[Isabelle Le Coz, coresponsable du RN au Havre](#), sera n°2 sur la liste, ouverte *"à des personnes d'autres mouvements"*, comme LR ou Reconquête. Avant de diffuser son programme, l'équipe de Franck Keller va s'attacher à *"faire le vrai bilan d'Edouard Philippe, un maire qui a la tête ailleurs"*, déplore-t-il, [en référence à la candidature de l'ancien Premier ministre à l'Elysée](#).

Franck Keller - "Je ne suis pas là pour combattre E. Philippe"

"Le maire doit avoir une action sur le dynamisme économique", estime le candidat, qui déplore "un environnement et une voirie qui se dégradent excepté les 100m autour de l'hôtel de Ville", des logements sociaux "qui deviennent insalubres" ou une "insécurité importante". "En cas de triangulaire, nous pouvons l'emporter au second tour", conclut le candidat de cette alliance entre droite et extrême droite.

Municipales 2026. Les quatre priorités de la candidate Christine Déchamps pour la ville de Lillebonne

Cédric Thomire

2-3 minutes

Christine Déchamps, maire de Lillebonne depuis 2020, sera la tête de la liste "Lillebonne autrement, poursuivons ensemble" de la majorité aux élections municipales de mars. *"Le mandat n'a pas été facile avec la Covid-19, la crise économique liée à l'inflation et l'instabilité politique, mais nous avons tenu les promesses que nous avons faites lors de la campagne en 2020, déclare la maire sortante. Nous avons su agir avec sérieux, rigueur et pragmatisme."*



Christine Déchamps et une partie de ses colistiers - Cédric Thomire

Des projets déjà effectués

Christine Déchamps est fière d'avoir mis à disposition des Lillebonnais [le nouveau complexe Bigot](#) et la [Maison de santé intercommunale](#) avec le soutien de Caux Seine agglo, qui embellissent les entrées de ville, comme la résidence rue de République à la place d'une friche. *"[La Maison des associations dans l'ancienne école Carnot](#) ouvrira au printemps et l'espace de vie sociale sera inauguré fin janvier".* Autre fierté, *"avoir baissé l'encours de la dette de 20 % sans augmenter les impôts".*

"Rome ne s'est pas fait en un jour"

Comme "*Rome ne s'est pas fait en un jour*", Christine Déchamps espère diriger l'ex-Juliobona un mandat de plus "*pour poursuivre le travail*". La liste est renouvelée de moitié, avec notamment Sylvain Dono, ancien président de l'association des commerçants et André Monnot, éducateur sportif. Leur programme est construit autour de quatre axes : la protection (sécurité des personnes et des biens avec des caméras), la santé, la solidarité, la cohésion sociale (avec le soutien aux associations), l'éducation (avec un nouveau conseil des droits et des devoirs des familles) et les transitions (végétalisation des cours d'école, rénovation des bâtiments).

Municipales 2026 : quels sont les candidats déclarés à Rouen ? - ICI

Sixtine Lys

4–5 minutes

Un drapeau devant l'hôtel de ville de Rouen (photo d'illustration). © Maxppp - Jean-Luc Flémal

Publié le mardi 13 janvier 2026 à 14:16

Les municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Qui sont les candidats déclarés ou en voie de l'être à Rouen (Seine-Maritime) pour ces élections ? Retrouvez la liste établie par ICI Normandie.

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026, quatre candidats sont officiellement déclarés à Rouen (Seine-Maritime), dont le maire sortant Nicolas Mayer-Rossignol. ICI Normandie dresse la liste des candidats.

- **Marine Caron, tête de liste Horizons**

Marine Caron (Horizons) [a lancé officiellement sa campagne le 25 septembre 2025 dans la course à la mairie de Rouen](#), six mois avant le premier tour des élections municipales. La Rouennaise de 35 ans, déjà candidate en 2020, espère cette fois-ci battre le maire en poste Nicolas Mayer-Rossignol. Selon la candidate, il faut "*remettre de la sécurité*" dans la ville de Rouen, après "*dix-huit années avec la même majorité*" socialiste.

- **Maxime Da Silva, tête de liste LFI**

Maxime Da Silva, membre de La France insoumise (LFI), [a annoncé le 7 novembre 2025 être la tête de liste du collectif "Faire mieux à Rouen"](#), soutenu par LFI. La tête de liste a fixé des priorités, dont le référendum d'initiative citoyenne, l'encadrement des loyers ou encore la cantine scolaire "*gratuite, bio et locale*". Il a appelé les Écologistes et les communistes (PCF) à se rassembler derrière lui.

- **Grégoire Houdan, tête de liste Rassemblement national**

Le candidat Grégoire Houdan [a officialisé sa candidature le 28 novembre 2025](#). Il est la tête de liste du Rassemblement national et

de l'Union des droites pour la République à Rouen. "*Je veux faire de Rouen la ville la plus sûre de France d'ici 2032*", a-t-il écrit dans un tweet.

- **Nicolas Mayer-Rossignol, tête de liste PS**

L'actuel maire PS de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol, [a annoncé être candidat à sa succession à la mairie de Rouen le 7 janvier 2026](#). L'homme de 48 ans veut porter un "*projet positif et enthousiasmant*" qui défendra "*les valeurs de la ville de Rouen, humaniste et féministe, progressiste et laïque*". Il avait été élu au second tour avec 67% des voix en 2020. Le socialiste pourra [compter sur le soutien des écologistes, menés par Jean-Michel Beregovoy](#), mais aussi des communistes, de Place publique et de l'Éveil citoyen pour présenter une liste commune de la gauche rassemblée dès le premier tour des élections municipales des 15 et 22 mars.

- [Élections municipales](#)
- [Politique](#)
- [La France insoumise](#)
- [Parti socialiste](#)
- [Rassemblement national](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Le candidat Grégoire Houdan a officialisé sa candidature ce vendredi 28 novembre. Il est la tête de liste du Rassemblement national et de l'Union des droites pour la République à Rouen pour les élections municipales de mars 2026.

Le 30/11/2025 à 13:24

- Maxime Da Silva, candidat LFI malheureux aux dernières élections législatives, annonce porter la liste d'un collectif insoumis et citoyens pour les élections municipales à Rouen, en mars 2026.

Municipales au Havre. Une liste Lutte ouvrière menée par Magali Cauchois et Jean-Paul Macé

Arnaud ROUXEL

5-6 minutes

Après 2014 et 2020, la militante de Lutte ouvrière est à nouveau candidate aux élections municipales, au Havre. Elle mènera sa liste accompagnée de Jean-Paul Macé, qui a été par deux fois candidat aux législatives en Seine-Maritime, en 2022 et 2024.



Magali Cauchois : « Nous ne chercherons pas, contrairement à tous les autres partis, à faire une campagne locale ». - DR



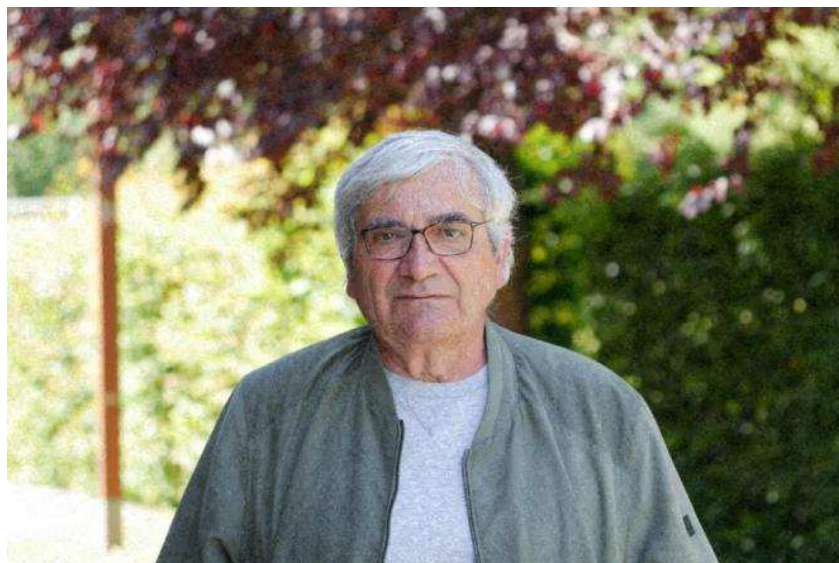
Publié: 14 Janvier 2026 à 07h34 Temps de lecture: 1 min

Elle nous avait confié [en juin 2025](#) son intention de se présenter avec des colistiers « *pour faire entendre le camp des travailleurs* » aux élections municipales de 2026. Magali Cauchois a confirmé, mardi 13 janvier 2026, dans un communiqué, qu'elle mènera « *comme les deux dernières fois* », une liste Lutte ouvrière (LO) au Havre, en vue du scrutin de mars prochain.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

L'enseignante ajoute qu'elle sera accompagnée pour cela de Jean-

Paul Macé, retraité de l'électromécanique. Celui-ci avait notamment été candidat LO dans la 9e circonscription de la Seine-Maritime (Fécamp, Bolbec), aux élections [législatives de juin 2022](#) (1,55 %). Puis dans la 7e circonscription de la Seine-Maritime (Le Havre, Montivilliers) en juin 2024 (1,08 %).



Jean-Paul Macé - Lutte ouvrière

Des habitués des scrutins

Aux municipales de 2020 au Havre, Magali Cauchois et sa liste d'extrême gauche avaient rassemblé 0,69 % des suffrages exprimés. En 2014, son score avait été de 1,41 % des voix. En 2024, elle s'était présentée pour la quatrième fois aux législatives, dans la 8e circonscription de la Seine-Maritime (1,35 %).

« Les travailleurs sont les mieux placés pour diriger la société »

« Lutte ouvrière présentera des listes aux élections municipales de mars 2026 dans de nombreuses villes du pays, environ 250, dont cinq en Seine-Maritime (Rouen, Sotteville-lès-Rouen, Oissel, Dieppe et Le Havre) », déclare par ailleurs la candidate. « Nous ne chercherons pas, contrairement à tous les autres partis, à faire une campagne locale, car le sort des travailleurs du Havre dépendra essentiellement de la capacité de l'ensemble des travailleurs du pays à se défendre. Nous chercherons à présenter une liste de travailleurs et de travailleuses qui ne se résignent pas à l'aggravation de leur situation et qui veulent le faire savoir », ajoute la représentante du parti révolutionnaire trotskiste.

« Le vote Lutte ouvrière affirmera qu'il n'y a aucune confiance à accorder aux partis qui se succèdent au pouvoir et se prosternent devant les riches et les capitalistes et que les travailleurs sont les mieux placés pour diriger eux-mêmes la société. »

Municipales 2026. Le maire Philippe Capron se représente pour « maintenir l'attractivité du village »

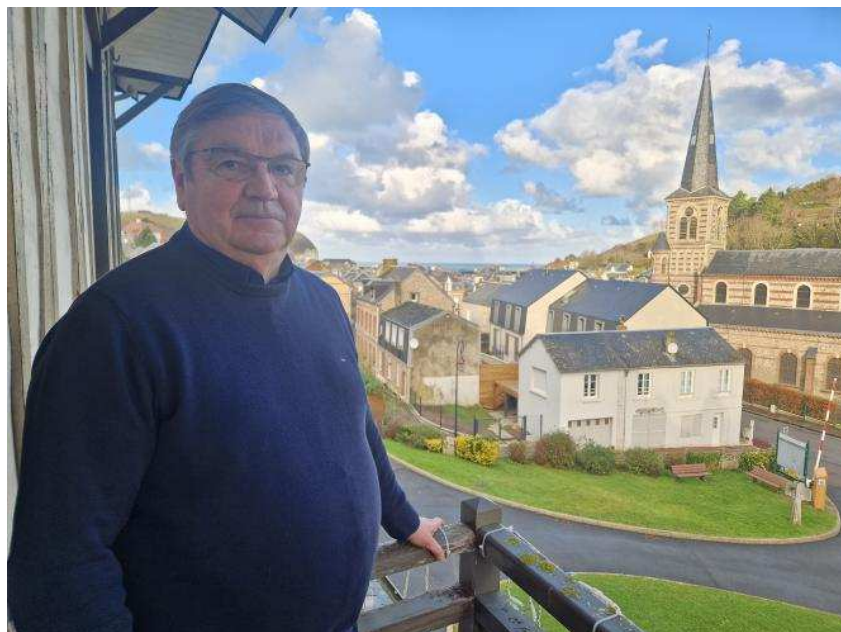
Suzelle Gaube

6-7 minutes

Le maire sortant d'Yport, Philippe Capron, se présente aux élections municipales de mars 2026. Il souhaite poursuivre les projets qu'il a lancés avec son équipe, qui sera en partie remodelée.



Publié: 12 Janvier 2026 à 17h44 Temps de lecture: 2 min
Ses débuts en tant que maire ont été plus que particuliers. En janvier 2024, après avoir été maire par intérim durant quelques mois, l'ancien 1er adjoint Philippe Capron a officiellement remplacé [Christophe Dubuc, le maire d'Yport](#) décédé après une longue maladie.



Philippe Capron, maire sortant d'Yport, se présente aux élections municipales qui se dérouleront en mars 2026. - Suzelle Gaube/

« Être proche de la population, c'est agréable »

Âgé de 68 ans, [ce pharmacien à la retraite](#) n'est pas inconnu des Yportais. Arrivé avec son épouse à [Yport](#) en 1988, il a tenu pendant trente-sept ans l'officine de la cité balnéaire. Il a également été membre de l'équipe municipale durant quatre mandats, et ce, depuis 1995 sous la mandature de Daniel Loisel. Lors de deux de ces quatre mandats menés par Christophe Dubuc, il a été 1^{er} adjoint. « *Même avant d'arriver ici, on a toujours été engagés auprès des autres*, décrit Philippe Capron. *C'est aussi l'opportunité de participer à la vie locale. On s'est vite intégrés. On considère qu'on a une bonne connaissance du village, même si on ne connaît jamais tout.* » Sa profession lui a aussi permis d'être « *proche de la population, c'est agréable* ».

60 % de l'équipe actuelle repart

Ce qui l'incite à se présenter en mars 2026 ? « *On a réussi, après la disparition de Christophe, à reconstituer une équipe avec un bon dynamisme, malgré tout. Surtout, si je repars, c'est que 60 % de l'équipe actuelle me suit* », précise-t-il sans vouloir en dire plus sur sa composition. Précisant que la liste est « *en construction* ».

L'une des satisfactions de Philippe Capron à l'issue de l'ensemble du mandat, mené avec Christophe Dubuc, est d'avoir « *retrouvé une stabilité financière* ». Et ce, grâce à une « *gestion* » adaptée : « *On a fait très attention en début de mandat* ». Il « *ne cache pas* » que « [la mise en place du stationnement payant](#) » dans la cité balnéaire a permis une remise à flot des finances de la commune. « [C'est un outil](#) qui a aussi permis d'améliorer la gestion de l'espace public, une amélioration qui doit se poursuivre par la place de la voiture, la signalétique, le mobilier urbain, le fleurissement... : *le village respire mieux au niveau du stationnement, même si c'est une mesure un peu délicate.* » Pour Philippe Capron : « *Il faut accueillir le tourisme, mais il faut aussi laisser la place aux locaux et aux gens de proximité* ».

L'importance du « patrimoine local »

Comme projets réalisés, il pense aussi à la vidéoprotection. « *L'entretien du patrimoine local* » – l'église, le cimetière, [les cabines de plage](#) – est également un point essentiel du mandat qui s'achève, et du prochain. Philippe Capron évoque aussi le « *maintien des services, de l'école, du tissu associatif* » sans oublier l'entretien des bâtiments communaux, avec notamment « *un gros travail de remise en état des chaudières, des*

chauffages ». Mais aussi « *la remise en état de l'éclairage public* ».

« Il faut rester ambitieux, tout en respectant le caractère du village. »

Le second mandat espéré par Philippe Capron sera sous le signe de la continuité, notamment du « *maintien de l'attractivité du village, qui est assez unique* », mais aussi « *le maintien des services* ». Il poursuit : « *J'aime bien l'expression « de vivre ensemble ».* Yport vit grâce à sa diversité de population : les résidences principales et secondaires. Le tourisme, les acteurs économiques (les campings, le casino, les commerces...). C'est le poumon de la commune qui apporte de la vie. Il ne faut pas le lâcher. Il faut rester ambitieux, tout en respectant le caractère du village »

Lire aussi

[Football : l'USF Fécamp vise la montée et relance une équipe féminine](#)

[« Ne m'attends pas » : un spectacle voyageur pour jeune public au théâtre Le Passage à Fécamp](#)

[Fécamp. Un incendie se déclare dans un restaurant, une octogénaire incommodée par les fumées secourue](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Yport \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Fécamp](#)



Pourquoi le maire sortant d'Ourville-en-Caux ne se représente finalement pas aux municipales 2026 ?

Paris Normandie

4-6 minutes

Alors qu'il avait confirmé au cours de l'automne 2025 être candidat à sa réélection pour les municipales de mars 2026, Jérôme Douillet a fait machine arrière, victime « d'un coup bas ».



Jérôme Douillet lors des vœux à sa commune d'Ourville-en-Caux en janvier 2024. - Paris Normandie (archives)



Publié: 13 Janvier 2026 à 08h06 Temps de lecture: 1 min

Décidément la fin de mandat de Jérôme Douillet dans sa commune d'Ourville-en-Caux ne se passe pas du tout comme prévu. Les très mauvaises conditions météorologiques du vendredi 9 janvier 2026 ont conduit à une annulation, le jour même, de cette cérémonie annuelle. Une panne de courant prolongée, conséquence de [la tempête Goretti](#), ne permettant pas de maintenir ce rendez-vous.

« Il est prudent d'annuler la cérémonie des vœux. Prenez soin de

vous. », a écrit le maire Jérôme Douillet sur l'application Panneau Pocket.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Ce devait être, pour le maire d'Ourville-en-Caux, un des derniers grands rendez-vous publics avec sa population avant de laisser place à la campagne des élections municipales des 15 et 22 mars 2026. Car, contre toute attente, le maire sortant et vice-président de [la communauté de communes de la côte d'Albâtre](#), qui s'était prononcé au cours de l'automne 2025 comme candidat à sa réélection, a finalement décidé de tout laisser tomber.

Un courrier adressé aux habitants

Le 31 décembre 2025, les Ourvillais ont reçu dans leur boîte aux lettres un courrier qui les a surpris. « *Dans quelques mois se terminera le mandat municipal et je tirerai ma révérence. Élu depuis 18 ans à [Ourville](#), dont douze ans comme maire* ». Revenant sur les réalisations et celles programmées, « *tous ces investissements ont été réalisés grâce à une gestion en bon père de famille, sans augmentation d'impôts. Les finances sont saines et exemplaires.* » Dans ce courrier, Jérôme Douillet remerciait les agents communaux avant de conclure : « *Être élu républicain implique loyauté, droiture et honneur.* »

Dans quelques mois se terminera le mandat municipal et je tirerai ma révérence.

Jérôme Douillet, Maire sortant d'Ourville-en-Caux

S'il ne donnait alors pas d'explication à ce revirement d'attitude, Jérôme Douillet ne cache pas, désormais, son amertume sur une fin de mandat plutôt difficile dans ce village d'un peu plus de 1000 habitants. « *Ma liste était prête. Une grande partie du conseil a monté une liste sans m'en avertir ; un coup bas difficile à encaisser.* »

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités Politique [en cliquant ici](#) Lire aussi

[100 nouveaux logements inaugurés à Pavilly sur le site de l'ancien collègue](#)

[Véronique Genest au théâtre de Terres-de-Caux avec la tournée des « Grands Ducs »](#)

[À Baons-le-Comte, la modernisation et le pragmatisme font loi chez Agylin](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Canteleu. "On n'est pas en sécurité" : le lycée professionnel est sous l'eau

Julie Hervieux

5-6 minutes

Les élèves du lycée hôtelier Georges Baptiste à Canteleu ont mené un mouvement de contestation ce lundi 12 janvier à la suite de plusieurs problèmes rencontrés au sein de l'établissement. Ce mardi, les élèves ne savent pas s'ils pourront être accueillis dans leur internat dans la soirée car *"les surveillants ont appliqué leur droit de retrait"*, indique Clément Jouin-Lejeune, vice-président du conseil de vie lycéenne.

Le plafond de la cantine s'est effondré

Plusieurs élèves ont décidé de mener cette action ce lundi midi, après plusieurs années de silence. *"La cantine, c'était la goutte d'eau qui a fait déborder le vase !" expriment-ils. La semaine passée, des infiltrations importantes d'eau ont causé la chute du plafond, en plein déjeuner des élèves. "J'ai pris de l'eau à 90 degrés sur le bras !" raconte une élève. Heureusement, j'ai eu le réflexe de me décaler. Ensuite, on a tous pris des poubelles pour récupérer l'eau mais on était trempés."* Les lycéens déplorent des fuites d'eau et un manque de chauffage depuis *a minima*, cinq années. *"On va en cours tous les jours avec le risque de se blesser, on n'est pas en sécurité"* ; *"Moi je n'ai pas de chauffage dans ma chambre, il fait 14 degrés ! Ce soir, on ne sait même pas si on pourra dormir ici alors qu'on habite tous à une heure, voire plus, de route."* D'après eux, des coulures d'eau sont visibles dans les parties communes et des champignons de moisissure se développent. *"On accueille du public dans notre restaurant, ça ne fait pas pro. Quand il y a une réunion parents-professeurs ou prochainement les portes ouvertes, ils nettoient tout mais les professeurs et les agents d'entretien sont à bout, on tire la sonnette d'alarme"*, insiste Clément Jouin-Lejeune.

Un manque de communication

Plusieurs élèves sont élus au conseil de vie lycéenne mais

déplorent un manque de transparence et de communication. *"En tant que vice-président, il est de mon rôle d'informer mes camarades, or, nous n'avons aucune information. Nous ne savons pas si des travaux vont être faits, si nous sommes en sécurité tout simplement. Si on ne va pas chercher l'information, on ne sait rien"*, déplore Clément Jouin-Lejeune. Pour le moment, les lycéens restent à l'écoute de toute nouvelle information mais ne comptent pas rester sur le côté les bras croisés. *"S'il se passe encore quelque chose, on y retourne ! En cinq semaines avant les prochaines vacances, il peut se passer plein de choses. Tant qu'ils ne sont pas obligés, ils ne fermeront pas l'établissement et nous, on doit continuer de venir"*, ajoute l'élue.

Des mesures immédiates

De son côté, [le maire Tom Delahaye](#) a tenu à rassurer les parents et élèves : *"Je me suis immédiatement saisi de ce dossier. La Région m'a confirmé la mise en œuvre de mesures immédiates et concrètes. Les difficultés constatées sont sérieuses, vétusté du bâtiment, fuites importantes en toiture, défaillance récente du réseau de chauffage ainsi que des dysfonctionnements du système de sécurité incendie."*

La Région Normandie, responsable du lycée, doit donc agir au plus vite avant que la situation n'empire. *"Je resterai pleinement mobilisé et particulièrement attentif au respect des engagements pris par l'ensemble des acteurs concernés. La priorité absolue demeure la sécurité des élèves et des personnels, ainsi que la continuité et le bon fonctionnement de cet établissement essentiel à la formation des jeunes de notre territoire"*, conclut l'édile.

La Région va entamer des travaux et un audit thermique

Concernant les infiltrations, une entreprise était sur place vendredi pour poursuivre la pose de bâches, avec un renfort de ses équipes et une intervention le week-end dernier. Certaines bâches se sont arrachées avec la tempête de la nuit de jeudi soir. *"L'objectif de tout bâcher d'ici la fin de semaine au plus tard se poursuit, afin d'améliorer provisoirement les conditions d'utilisation du lycée et de sécurisation de l'accès principal. Nous initions la reprise intégrale des toitures, des bureaux d'études ont visité l'établissement afin de pouvoir nous remettre une offre."* Concernant le chauffage : à la suite d'une panne électrique de l'armoire de régulation durant la période de vacances, les batteries d'une dizaine de centrales de traitement ont gelé. Lors de la remise en chauffe, ces batteries se sont fissurées. Les centrales, installées pour la plupart dans les

faux-plafonds des ateliers pédagogiques, se sont mises à ruisseler. Ces centrales ont été consignées. La Région a diligenté la fourniture de chauffages soufflants d'appoint. *"Le chauffage a été remis en service en fin de matinée vendredi. Un audit thermique de l'ensemble de l'établissement va être prochainement lancé."*

Ce que la justice reproche à l'avocate rouennaise placée en détention provisoire pour complicité de trafic de stupéfiants

Auteur Manuel Sanson

14–18 minutes

Sur la base d'éléments exclusifs, Le Poulpe lève un coin du voile sur des affaires ayant récemment défrayé la chronique judiciaire rouennaise et abouti à l'incarcération d'une jeune avocate rouennaise. Ses ennuis judiciaires avaient démarré avec les investigations menées à la suite de l'évasion de Mohamed Amra.

L'information a fait l'effet d'une bombe au sein du microcosme judiciaire rouennais. Il y a quelques semaines, Mathilde Sanson, avocate pénaliste de 35 ans, a été mise en examen de multiples chefs d'accusation, dont complicité de narcotrafic, blanchiment ou encore association de malfaiteurs.

[Elle était par ailleurs mise en cause dans une autre enquête préliminaire, concernant de possibles violations du secret professionnel, au profit de plusieurs personnes et notamment l'un des principaux complices présumés de Mohamed Amra, Jean-Charles P..](#)

Sur la base de ces qualifications particulièrement lourdes, la robe noire a été placée en détention provisoire. Une source judiciaire affirme aujourd'hui au *Poulpe* que « *la chambre de l'instruction a confirmé la décision du juge de la liberté et de la détention ordonnant son incarcération* ». Selon nos informations, elle n'a pas, à cette heure, formé de demande de remise en liberté. Elle demeure, à ce stade, présumée innocente.

L'avocate est soupçonnée d'avoir contribué, en collaboration avec des délinquants rouennais originaires du quartier Grammont (ex-Sablière), à l'organisation de go fast (convois de voitures) entre l'Espagne et la France pour le transport de grandes quantités de résine de cannabis.

« *Il n'y a pas grand-chose dans ce dossier contre elle. C'est*

beaucoup plus nuancé qu'il n'y paraît », commente une source anonyme proche de l'avocate.

Dans sa communication officielle, le parquet de la Juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Lille, lieu d'où le magistrat instructeur pilote l'enquête, n'avait pas livré le moindre détail sur les faits reprochés à l'avocate.

Le Poulpe a pu consulter certains détails de l'enquête qui permettent de mieux cerner les éléments à charge contre l'auxiliaire de justice. Ces derniers reposent en particulier sur la sonorisation du véhicule d'un suspect donnant lieu à la captation de conversations téléphoniques, jusqu'à des échanges directs dans le véhicule, entre ce suspect et l'avocate.

"Ce qui a mis le feu aux poudres, c'est ce premier dossier dans lequel elle apparaît, celui de l'affaire Amra"

De ces différentes conversations captées par les fins limiers de la police judiciaire, il ressort d'emblée que l'avocate a amené personnellement, pour inspection, le véhicule sonorisé chez un garagiste de la rive gauche considéré proche du milieu délinquant. Effectivement, l'avocate et le propriétaire du véhicule le suspectaient d'être géolocalisé par les forces de l'ordre dans le cadre de l'enquête sur les go fast.

Le véhicule sera inspecté début septembre par ledit garagiste sans que ne soit détecté le dispositif de sonorisation. L'avocate a reconnu les faits devant la juge d'instruction, assurant toutefois « *ne les [les délinquants] avoir jamais aidés dans leur trafic* ».

L'autre élément principal concerne la perquisition à son domicile situé en centre-ville de Rouen. Au cours de cette dernière, qui a eu lieu en présence d'un juge d'instruction et du bâtonnier de l'ordre des avocats de Rouen, les policiers ont mis la main sur 14 000 euros et 4600 dirhams marocains en liquide.

Selon les éléments recueillis par les enquêteurs et reconnus par l'avocate, cet argent appartient en réalité au complice présumé de Mohamed Amra dans l'évasion meurtrière d'Incarville, pour le reste délinquant chevronné originaire d'Évreux.

Dans la première enquête évoquée supra et pour laquelle l'avocate avait déjà été placée en garde à vue et perquisitionnée, elle est suspectée d'avoir transmis des informations couvertes par le secret professionnel à ce même délinquant alors qu'il dormait en prison. « *Ce qui a mis le feu aux poudres, c'est ce premier dossier dans lequel elle apparaît, celui de l'affaire Amra* », décrypte une source

judiciaire.

Concernant, l'argent saisi, les éléments de l'enquête consultés par *Le Poulpe* laissent apparaître que Me Sanson, dénommée « *l'avocate de la Sablière* » par un autre gardé à vue, était censée le remettre à une proche de Jean-Charles P.. Cette somme étant considérée par les enquêteurs comme provenant potentiellement d'activités illicites, l'avocate est aujourd'hui mise en cause pour blanchiment.

Avocate sur écoute

L'un des suspects mis sur écoute laisse aussi entendre que l'avocate aurait fourni des téléphones à ce proche de Mohamed Amra alors qu'il se trouvait en détention. Face aux enquêteurs, l'avocate nie farouchement sur ce point. Dans le cadre de l'enquête, la juge d'instruction a autorisé la sonorisation du téléphone de l'avocate. Des différentes captations, il ressort qu'elle a poursuivi des échanges téléphoniques très réguliers avec Jean-Charles P..

Après la première mise en garde à vue de l'avocate pour des faits similaires et qu'elle eut présenté ses excuses au président du tribunal de Rouen et au procureur de la République, les enquêteurs ont démontré une nouvelle fois sa très grande proximité avec ce délinquant aguerri, déjà condamné pour le braquage d'un fourgon transportant du tabac et bientôt renvoyé devant la cour d'assises pour le meurtre d'un jeune Ingouche à Évreux en 2020.

Dans une conversation captée quelques jours avant sa seconde interpellation, elle lui transmet notamment des informations sur les investigations des enquêteurs, dans le cadre de l'enquête sur l'évasion meurtrière de Mohamed Amra, concernant l'un des téléphones clandestins qu'il utilisait de manière illégale en détention.

La juge d'instruction relève que l'avocate donne de judicieux conseils à Jean-Charles P. pour passer sous les radars en utilisant l'application Snapchat, ce qu'il n'avait pas fait au lancement de l'enquête sur l'évasion de Mohamed Amra.

Les policiers sont aussi convaincus que, la veille de son interpellation le 6 octobre, l'avocate aurait transmis des informations sensibles à un proche de l'un des gardés à vue depuis le 5 octobre, ce proche étant suspecté de recel de stupéfiants. Si l'avocate reconnaît avoir reçu un appel de son correspondant alors qu'elle circulait en voiture, elle conteste avoir transmis la moindre information en lien avec le narcotrafic tout juste démantelé.

Une fois mise en garde à vue le 6 octobre, l'avocate a également fait l'objet d'un rapport d'information quant à son comportement et ses propos lors d'échanges entre cellules, bien que formellement interdits, sur des points centraux de l'enquête avec l'un des autres suspects, dont la sonorisation du véhicule ou l'argent liquide retrouvé à son domicile.

À l'image de l'enquête préliminaire conduite par le parquet de la Jirs de Lille, l'information judiciaire en cours a révélé que l'avocate aurait transmis des informations couvertes par le secret, ce qui lui vaut d'être mise en examen pour révélation d'informations sur une enquête ou une instruction pour crime ou délit passible d'une peine de 10 ans.

Dans les faits, la sonorisation du véhicule démontre clairement que l'avocate informe le propriétaire qu'il pourrait être visé par une commission rogatoire, information qu'elle aurait obtenue d'un tiers non identifié. Face à la juge d'instruction, Me Sanson dément.

Autre élément problématique: les enquêteurs découvrent que l'avocate a récupéré la copie d'une autre procédure pénale concernant l'un des suspects visés dans l'enquête sur les go fast bien qu'elle ne soit pas, selon les enquêteurs, son avocate désignée. Elle se fait transmettre cette procédure via la boîte mail de sa secrétaire qui, en réalité, n'existe pas. Selon l'enquête, c'est bien Me Sanson elle-même qui effectue ces démarches.

Dans la même veine, les enquêteurs s'interrogent sur d'éventuelles manoeuvres effectuées par l'avocate pour tromper la justice à propos du contrôle judiciaire de l'un des suspects dans l'affaire des go fast depuis l'Espagne, suspect par ailleurs mis en cause dans une autre affaire. Ce contrôle judiciaire lui interdisait toute sortie du territoire français. Me Sanson lui aurait, semble-t-il, transmis par message une photo du récépissé de son passeport par le tribunal judiciaire de Rouen, photo qui sera ensuite adressée à la personne en charge du respect du contrôle judiciaire.

" Relations amoureuses et/ou ambiguës avec des gens appartenant au narcobanditisme"

Derechef, cette seconde enquête met en lumière les relations ambiguës et pas vraiment conformes à la déontologie entre l'ex-avocate et certains de ses clients.

Les éléments de l'enquête que *Le Poulpe* a pu consulter font état d'une première relation privée entre l'avocate et un personnage « *connu pour trafic de stupéfiants* ». De quoi reconnaître par les enquêteurs l'existence « *de relations amoureuses et/ou ambiguës avec des gens appartenant au narcobanditisme* ».

Sur la base des nombreux échanges captés dans les différentes procédures, les enquêteurs ont constaté que l'avocate avait échangé « *des photos et propos érotiques* » avec un détenu et cherché en maison d'arrêt « *un endroit pour se retrouver et avoir des relations sexuelles sans être surpris* ».

Pour rappel, les relations sexuelles sont théoriquement interdites en prison hormis au sein des unités de vie familiales (UVF).

Une source proche de la maison d'arrêt de Rouen évoque « *beaucoup d'histoires similaires* » et des altercations entre l'avocate et certaines compagnes bafouées. Selon cette source, il y aurait eu « *plusieurs fiches d'incidents* » impliquant l'avocate au sein de la maison d'arrêt de Rouen. Contactée, sa directrice a refusé de confirmer ou infirmer ces dires.

Un avocat rouennais affirme que l'avocate était « *dans le collimateur de l'administration pénitentiaire depuis plusieurs mois* ». Selon plusieurs sources, ses coordonnées circulaient un peu partout en détention. « *Elle connaissait tout des dossiers de tout le monde* », glisse un avocat pénaliste rouennais, soutenant qu'elle démarchait certains détenus qui n'étaient pas ses clients.

« *Petit à petit, elle est apparue dans des dossiers de plus en plus gros, impliquant des délinquants de plus en plus chevronnés, cela questionnait* », poursuit notre source. « *Elle avait la réputation d'être peu chère et de pouvoir rendre des services* », ajoute notre contact.

Et le petit milieu judiciaire rouennais de se demander s'il ne s'agit là que du début d'un grand déballage autour des drôles de méthodes de l'avocate rouennaise. L'avocate est par ailleurs visée par une procédure disciplinaire pouvant aller jusqu'à la radiation, ouverte dans les heures qui ont suivi son placement en détention.

Plaintes auprès du bâtonnier

Selon de nouvelles informations obtenues par *Le Poulpe*, la robe noire, qui ne fait plus partie du barreau de Rouen suite à sa demande d'omission (ndlr : arrêt temporaire de la profession d'avocat), avait fait l'objet d'au moins deux autres plaintes, dont l'une adressée en copie au procureur de la République de Rouen, pour de supposées entorses aux règles déontologiques de la profession.

L'une de ces plaintes fait état de correspondances privées entre l'avocate et l'ex-épouse d'un détenu, correspondances que l'avocate aurait transmises, sans son consentement, à un ami de son ex-mari, ami également en délicatesse avec la justice et

incarcéré lorsqu'il en a pris connaissance. En agissant ainsi, Me Sanson aurait révélé l'identité de la plaignante et de ses enfants.

Plus grave, le détenu en question se serait mis à envoyer des messages menaçants à la plaignante, faisant référence explicitement à des scènes de violences au sein du crime organisé en France et à l'étranger, et l'accusant d'être à l'origine des déboires judiciaires de son ex-mari.

Dans sa plainte, la jeune femme fait part de son inquiétude de se voir visée par des mesures de représailles. Elle évoque également d'autres femmes qui auraient eu à souffrir du comportement douteux de l'avocate, en l'espèce révéler des informations sensibles sur certains dossiers judiciaires dans lesquels elle intervenait. Selon nos sources, cette plaignante aurait été récemment entendue par la police judiciaire de Rouen.

D'après nos renseignements, à peu près à la même période, le bâtonnier de Rouen a reçu un autre signalement portant sur « *le non-respect des règles de déontologie d'avocat* ». C'est une nouvelle fois une femme qui entendait dénoncer les agissements de la robe noire dans le cadre d'une procédure de séparation dans laquelle cette femme estimait faire face à un conflit d'intérêts. Selon nos informations, son avocate d'alors se serait fendue d'un courrier confidentiel à sa consœur pour lui confirmer qu'elle identifiait bien elle aussi un conflit d'intérêts.

Effectivement, Me Sanson, aujourd'hui placée en détention, défendait alors le compagnon de la plaignante. Sauf que Me Sanson avait aussi rencontré la plaignante dans le cadre de précédentes affaires judiciaires. « *Je n'ai reçu de sa part aucune information la concernant qui puisse jouer un quelconque rôle dans la défense de son ex-compagnon. Je n'ai donc, à mon sens, jamais eu de conflit d'intérêts* », s'était-elle défendue auprès du bâtonnier.

Toujours selon nos informations, Me Sanson aurait également transmis à un tiers des informations très sensibles et personnelles sur la plaignante et son fils, informations figurant au dossier de séparation, en violation du secret professionnel a priori. Dans cette autre saisine du bâtonnier, la jeune femme affirme encore que l'avocate se serait rendue régulièrement dans un quartier sensible de l'agglomération rouennaise afin notamment « *de donner des bons plans à ses clients, indiquant où trouver de la marchandise [cannabis]* ».

Au vu de ces différents éléments dont Franck Langlois, actuel bâtonnier de Rouen, a pris connaissance début 2025, la question se pose de savoir pourquoi une enquête disciplinaire n'a pas été déclenchée plus tôt. L'ancien bâtonnier Patrick Mouchet, en

exercice jusqu'au 31 décembre 2024, se souvient d'avoir été saisi par d'autres avocats pénalistes sur « *quelques faits* » commis par leur consoeur. « *J'ai commencé à collecter quelques infos et mon mandat a pris fin. J'ai transmis ce dossier sensible ainsi que quelques autres à mon successeur* », se justifie-t-il, tout en assurant qu'à l'époque il n'y avait pas matière à engager une procédure disciplinaire en bonne et due forme.

Et a priori le sujet est resté en sommeil jusqu'à l'automne dernier au grand dam de plusieurs avocats pénalistes locaux. Contacté, Franck Langlois n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Dans un récent message adressé à ses confrères, il s'est en revanche offusqué que des avocats rouennais aient osé échanger avec certains journalistes à propos du cas de l'avocate rouennaise. Une conception toute particulière de la liberté d'informer.

"C'est un meurtre". Un an après le décès d'Elina, percutée par une camionnette, les proches veulent un procès

Écrit par Arthur Deshayes

4–5 minutes

Elina avait 28 ans lorsqu'elle a été tuée, percutée par une camionnette, à Rouen. Un an plus tard, les proches dénoncent l'intentionnalité du geste et demandent un procès. Mais sa tenue n'est pas certaine. Explications.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

C'était le 14 janvier 2025. Une camionnette percutait plusieurs cyclistes dans le centre-ville de Rouen (Seine-Maritime). Une course folle qui cousta la vie à Elina, 28 ans.

Un an plus tard, ce 13 janvier 2026, un rassemblement s'est tenu sur les lieux du drame, rue Alsace-Lorraine. Quelques proches, des témoins de la scène, d'autres victimes : ils sont venus lui rendre hommage.

Une plaque commémorative a été installée. Rédigée par son père, on peut y lire qu'Elina a été "*tragiquement et volontairement*" renversée par la camionnette. "*C'était intentionnel, ce n'était pas un accident*", insiste Juliette Blondel, amie d'Elina venue se recueillir.

[Juliette, amie d'Elina : "Elle aurait du vivre beaucoup d'autres choses"](#) • © France 3 Normandie

"*Pour moi, c'est un meurtre*", poursuit la jeune femme. C'est également la conclusion du rapport d'expertise publié en décembre

dernier. *"Il n'y a eu aucune manœuvre d'évitement, une vitesse en constante progression, pas de trace de freinage, et cette volonté de tuer qui est revendiquée par la personne mise en examen"* détaille Maître Marc Absire, avocat de la famille d'Elina.

Selon le rapport, la conductrice a en effet accéléré entre la première victime et les suivantes. Deuxième cycliste percutée, Maeva Grenet était présente ce mardi 13 janvier 2026. La jeune femme a eu plusieurs fractures aux jambes et un traumatisme crânien, mais elle ne se souvient de rien.

"Je suis parmi les parties civiles : il faut un procès" confie Maeva. Mais cela est incertain. Si l'auteure présumée des faits est bien mise en examen pour meurtre et tentative de meurtre, la tenue du procès dépendra de l'expertise psychiatrique.

"Si le psychiatre conclut qu'il y a altération du discernement, il y aura procès, explique Me Absire. S'il conclut à une abolition du discernement, il n'y aura pas de procès."

Ce drame avait créé une vive émotion, et spécifiquement au sein de la communauté cycliste. Comme il y a un an, et [ce rassemblement qui avait mobilisé 300 personnes](#) quelques jours après le drame, c'est « Sabine, l'asso vélo de Rouen », qui a organisé ce nouvel hommage.

Guillaume Grima, son responsable, a rappelé que les cyclistes étaient *"vulnérables partout, et plus particulièrement quand il sont mélangés aux autres modes de transport"*.

Me Marc Absire a indiqué que les parents d'Elina, qui était leur fille unique, vivait dans une *"tristesse absolue"*, n'ayant de surcroît *"aucune explication sur le pourquoi de ce geste"*. *"Ils ne sont pas remplis de haine, mais ils veulent un procès"*.

« Il m'a réveillée pour me violer » : un patient de l'hôpital psychiatrique du Havre devant la justice

9–12 minutes

En juillet 2023, une patiente de 19 ans subit un viol à l'hôpital psychiatrique Pierre Janet du Havre. L'accusé, un Soudanais schyzophrène, nie en bloc malgré les preuves... Récit.

Sur le même thème

[Justice](#)

[Tribunal de Rouen](#)

[Violences sexuelles](#)

Article réservé aux abonnés



Un ancien patient de l'hôpital Pierre Janet du Havre était poursuivi pour viol sur une autre patiente en juillet 2023. Malgré des preuves accablantes, il nie les faits. (©76actu/Photo d'archives)

Par [Yann Rivallan](#) Publié le 13 janv. 2026 à 18h12

Hagard, les traits tirés, une paire de lunettes sans verres au bout du nez... Ibrahim* est-il malade au point de ne pas comprendre ce qu'il a fait ? À la barre de la cour criminelle de [Rouen](#), les experts qui se succèdent sont hésitants. Ce Soudanais, qui explique en début d'audience être âgé de 35 ans — avant de finalement

déclarer en avoir 31 ans au deuxième jour de son procès — est accusé d'avoir violé une patiente à l'**hôpital psychiatrique Pierre-Janet** du [Havre](#) en juillet 2023. Julie*, une jeune femme âgée de 19 ans au moment des faits et décrite comme « fragile » psychologiquement à la suite d'une dépression sévère, explique avoir été victime d'Ibrahim alors qu'elle dormait dans sa chambre. « Il m'a réveillée **pour me violer** », assure-t-elle, lundi 12 janvier 2026.

« Je n'ai rien fait, je suis innocent »

Que s'est-il passé ce soir du 13 juillet 2023 au sein de l'hôpital havrais ? Pour l'accusé, rien du tout. « **Je n'ai rien fait, je suis innocent** », répète-t-il en boucle. Assisté d'une interprète en langue arabe, il peine à se justifier. Et ça, c'est quand il n'est pas totalement confus dans son récit.

Ses versions changent sans cesse. Lors de ses premières auditions, il reconnaît être entré dans la chambre de Julie. Sans pour autant reconnaître avoir eu un rapport sexuel. Aujourd'hui, devant la cour, **il nie catégoriquement** avoir mis les pieds dans sa chambre. Seul élément qu'il a toujours maintenu : il n'a jamais violé qui que ce soit.

Pourtant, **les preuves sont accablantes**. Une lésion au niveau du périnée de Julie, synonyme d'une pénétration violente ou encore de la semence retrouvée sur la culotte de la jeune femme ne laisse aucune place au doute. Mais surtout, **plusieurs témoins** ont assisté à la scène et corroborent le viol.

Surpris par un patient et une infirmière

Peu après 21h le soir des faits, un patient de l'hôpital psychiatrique fait irruption « tout affolé » dans la salle de pause des aides-soignants. Selon les propos rapportés des infirmières, il peine à expliquer le problème. Il mime des gestes à connotation sexuelle et apparaît très perturbé.

Décontenancée, Claire*, une des infirmières de garde cette nuit-là, finit par le suivre. Il la conduit jusque devant la porte d'une chambre. L'infirmière soulève le rideau qui voile le hublot de la porte et assiste avec stupéfaction à une scène : un patient est allongé en position de missionnaire sur une autre patiente. L'infirmière toque à la porte et leur demande de cesser ce qui s'apparente à **une relation sexuelle**. Elles sont proscrites au sein de l'hôpital. Devant le tribunal de Rouen, Claire explique qu'elle toque une deuxième fois et cette fois, Julie, la jeune patiente, lui demande d'entrer.

Lorsqu'elle ouvre la porte, la scène s'arrête instantanément. Ibrahim se relève et **commence à se rhabiller tranquillement**, selon plusieurs témoignages concordants. Une infirmière lui somme de regagner sa chambre. À peine est-il sorti, Julie fond en larmes. Recroquevillée sur son lit, elle explique aux soignants présents qu'elle vient de **subir un viol**.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

« **Ce viol, ça a été un coup de poignard** »

La police est avertie et se rend immédiatement sur place. Ibrahim est interpellé et placé en garde à vue plus tard ce soir-là. Lors de son audition, il admettra à un psychiatre qu'il « **voulait violer** » Julie, mais qu'il ne l'a pas fait.

De son côté, la victime, aujourd'hui âgée de 21 ans, a toujours maintenu la même version. Le jour de son viol, elle dit avoir croisé Ibrahim dans le hall d'entrée de l'hôpital en fin d'après-midi alors qu'elle revenait d'une permission de sortie. Ce dernier lui aurait **embrassé la main** sans prévenir.

Ça m'a fait peur. Je me suis enfuie en courant et je suis allée prévenir les soignants.

Le personnel hospitalier dit à Julie d'éviter Ibrahim. Après avoir dîné au réfectoire de l'hôpital, elle regagne sa chambre. « Avec le traitement, **j'avais pris l'habitude de me coucher tôt** », explique-t-elle.

Alors, elle s'endort. Vers 21h, elle est réveillée en sursaut en **sentant qu'on la touche**. En ouvrant les yeux, elle dit « reconnaître » l'homme qui lui avait embrassé la main un peu plus tôt. Son agresseur commence à la toucher et lui ordonne de baisser son short et sa culotte. Julie explique avoir tenté de le repousser mais qu'elle n'avait pas assez de force. L'accusé aurait maintenu ses mains de chaque côté de sa tête pour l'empêcher de se débattre.

Après une pénétration digitale, il aurait entamé plusieurs mouvements de va-et-vient avant qu'un patient d'une chambre voisine ne donne l'alerte, interpellé par les bruits provenant de la chambre. Aujourd'hui, les séquelles sont toujours profondes pour la jeune femme : « Toutes les nuits je revis la scène. **Je me réveille en hurlant** et en me débattant. [...] À l'époque je commençais à aller mieux. **Ce viol, ça a été un coup de poignard.** »

Un accusé délirant ?

Si les faits de viol semblent indiscutables, malgré les dénégations de l'accusé, se pose la question de **l'altération de son discernement**. Ibrahim était interné à Pierre-Janet parce qu'il souffre de **la schizophrénie**. Un trouble psychotique qui se traduit par une distorsion de la réalité.

Les expertises psychiatriques diligentées tout au long de l'enquête démontrent bien que le Soudanais est atteint de graves troubles qui ont pu, parfois, le conduire à tenir des « propos délirants », comme le rapporte un psychiatre.

Il m'a dit qu'un groupe de vieillards l'avait marabouté et qu'ils avaient voulu le changer en femme.

L'accusé va aussi dire que « son lit et son carrelage lui parlent. Tout ça apparaît très confus », admet ce professionnel. Il estime qu'Ibrahim compte « parmi les personnes les plus perturbées [qu'il] a rencontré ».

Lorsque la présidente du tribunal interroge l'accusé sur sa présence en hôpital psychiatrique, il se contente de dire qu'il était là « pour ne pas avoir froid ». Ce qui étonne la juge puisqu'il était interné en pleine saison estivale... Selon un professionnel, Ibrahim **refuse de reconnaître qu'il est malade**. Au contraire, il pense que « les traitements vont le rendre fou ».

Il avait « conscience de l'interdit »

Dans sa plaidoirie, l'avocate de la partie civile va s'attacher à démontrer que la schizophrénie n'a pas joué un rôle prépondérant dans le viol de sa cliente. Pourquoi ? Parce que selon les divers rapports d'expertises, l'accusé n'était vraisemblablement pas dans « une phase de décompensation ». Autrement dit, il ne souffrait pas d'un épisode psychotique.

Selon le conseil de Julie, Ibrahim avait « **conscience** » de la **vulnérabilité** de sa cliente puisqu'il la savait malade. Il avait aussi « conscience de l'interdit », puisqu'il a reconnu lors d'une audition **avoir « fait une erreur »**. Bref, l'avocate demande à la cour de ne pas retenir l'altération du discernement de l'accusé et **de le condamner à hauteur des faits commis**, sans éventuelle réduction de peine.

L'avocat général va être plus mesuré. Dans ses réquisitions, il note une altération du discernement de l'accusé, mis en évidence par les expertises psychiatriques. Ibrahim n'en reste pas moins **responsable des faits qui lui sont reprochés**, selon lui. Et l'avocat général retient même la **circonstance aggravante** de viol

sur « une personne vulnérable ».

À ses yeux, l'accusé avait conscience de l'interdit et il a, en prime, **attendu un moment où la surveillance était réduite** (les soignants étaient en réunion) pour s'introduire dans la chambre de la victime. Il requiert **une peine de 8 années** de réclusion criminelle, avec maintien en détention. Il demande également un suivi socio-judiciaire pendant 15 ans, avec obligations de soins.

Condamné à 10 ans de prison

Pour l'avocate de la défense, la maladie de l'accusé « n'est pas feinte ». Il n'avait, selon elle, **pas du tout « conscience ni connaissance » de la vulnérabilité** de Julie. Il n'y a pour elle dans cette affaire aucune circonstance aggravante. D'autant que rien n'assure que son client **prenait correctement son traitement** à l'époque. Il aurait, pour elle, très bien pu se trouver dans une phase psychotique.

(À mon sens, il y a une abolition de son discernement.

Si toutefois la cour ne déclarait pas pénalement irresponsable Ibrahim, elle assure que « l'altération du discernement ne pose pas de difficulté ». Dans ce cas de figure, elle demande une peine adaptée à son client, avec un vrai suivi pour sa pathologie.

Après en avoir délibéré, la cour criminelle condamne l'accusé à **10 années de réclusion****, avec un suivi socio-judiciaire de 6 ans. En complément, le tribunal lui enjoint une interdiction du territoire français à titre définitif.

**Les prénoms ont été modifiés.*

***Cette peine est susceptible d'appel. Tout justiciable demeure présumé innocent tant que toutes les voies de recours n'ont pas été épuisées.*

Suivez l'actualité du Havre sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

L'un des fils du clan Meziani condamné pour des vols de voiture dans l'agglomération de Rouen

Cécile Frangne

5-6 minutes

Deux jeunes Cantiliens étaient jugés, jeudi 8 janvier 2026, pour des vols et des recels de vols de voiture commis dans la Métropole de Rouen.



L'une des Peugeot volées, faussement plaquée, a servi à un rodéo urbain. - Photo d'illustration VDNPQR



Publié: 13 Janvier 2026 à 12h12 Temps de lecture: 1 min

Le président du tribunal correctionnel de Rouen énumère la longue liste des faits reprochés à Wassim L. Le jeune cantilien de 21 ans comparait, jeudi 8 janvier 2026, pour plusieurs vols et recels de voitures commis en réunion dans l'agglomération rouennaise : le vol d'une Renault Clio à Montville dans la nuit du 4 au 5 mars 2025, celui d'une Peugeot 308 dans la même commune quelques semaines plus tard, d'une Fiat Abarth à Darnétal le lendemain... Les voitures volées étaient rapatriées à Canteleu et stationnées rue Gaston-Lecoeur.

Traçage GPS

L'une des Peugeot volées, faussement plaquée, a servi à un rodéo urbain dans les rues de Canteleu début avril, auquel il aurait participé. Elle avait terminé sa course dans la [vitrine d'un PMU](#) situé rue de Binche à Maromme début avril. On reproche également au jeune Cantilien une tentative de vol de fret dans le port du Havre dans trois remorques de camion et d'un refus d'obtempérer fin mars.

À ses côtés, un ami d'enfance, Bilal I., comparait lui aussi pour plusieurs vols de véhicule. C'est d'ailleurs par le biais de sa voiture personnelle, une Twingo blanche ayant été aperçue sur les caméras de vidéosurveillance de la commune de Montville, que les enquêteurs ont remonté le fil du trafic grâce à la pose de traceurs GPS. « *On m'avait juste demandé de déposer deux jeunes là-bas pour 50 euros* », se justifie le prévenu de 22 ans, qui explique avoir participé « *malgré lui* » au trafic. « *Je ne pose pas de questions, moi. On me demande de déposer quelqu'un, je le fais* ».

« Il a vécu à la rue »

À la barre du tribunal, Wassim L., tente lui de jouer la carte de la sincérité. « *Pour le vol de fret au Havre et le vol de la Peugeot 308, j'étais là, avoue-t-il. La 308 qui a servi au rodéo, je l'ai conduite. Mais pour l'Abarth et la Renault, je n'y suis pour rien* », assure-t-il au président du tribunal, Martin Lebeau. L'une des voitures faussement plaquées qu'il a conduites ? « *On m'a demandé de la conduire et de la ramener à un endroit précis* », indique-t-il. « *Qui vous l'a demandé ?* », questionne le juge. Pas de réponse.

Le jeune homme, fils de [Fouzia Meziani](#), condamnée en 2024 à trois ans de prison par le tribunal de Bobigny pour ses liens avec le trafic de stupéfiants [orchestré par ses frères](#) à Canteleu, compte trois mentions à son casier, dont une extorsion avec violence et un recel de vol. Pour son avocate, maître Herveline Dermeville, l'incarcération de sa mère en 2021 a « *signé pour son fils la fin de la stabilité et de l'adolescence* ». « *Il a vécu à la rue, a arrêté le lycée* », explique-t-elle. Son incarcération à lui « *serait dramatique* », alors qu'il cherche, « *comme sa mère* », à « *s'éloigner de la Seine-Maritime* ».

Il a été condamné à 18 mois de prison dont 12 mois avec sursis probatoire, ainsi qu'à l'interdiction de paraître en Seine-Maritime. Bilal I. a quant à lui écopé de huit mois avec sursis simple.

Lire aussi

Après « une scène de chaos, un lynchage... » au Havre, deux jeunes de 19 et 20 ans en prison

Karine LEROY

7-9 minutes

Deux jeunes hommes de 19 et 20 ans ont écopé de douze et seize mois de prison ferme par le tribunal correctionnel du Havre pour des violences dans le quartier des Magasins Généraux, samedi matin, au Havre. L'une des victimes a été grièvement blessée.



Les faits se sont produits dans le secteur des Magasins Généraux, samedi en sortie de boîte de nuit. - Illustration Boris Maslard/Paris Normandie



Publié: 13 Janvier 2026 à 17h41 Temps de lecture: 1 min

Je regrette, je n'aurais pas dû sortir de chez moi, rencontrer ces personnes. » Kais, 19 ans, grand et mince, épaisse tignasse, présente ses excuses pour les faits qui lui sont reprochés. Il partage le box des prévenus avec Silimane, d'un an son aîné, grand et les cheveux ras, qui a l'air tout aussi peiné.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

« *La consommation (Ndlr de protoxyde d'azote et d'alcool), n'excuse rien. J'ai pris conscience de ma violence de toute mon âme.* » Deux physiques opposés, une même jeunesse et une même violence qui les réunit devant le [tribunal correctionnel](#) devant lequel ces deux Havrais sont présentés lundi 12 janvier 2026, dans le cadre d'une [comparution immédiate](#).

Armes et pistolet à impulsion électrique

Tous les deux, déjà condamnés dans le cadre d'autres affaires, sont poursuivis pour des violences commises quarante-huit heures plus tôt, samedi 10 janvier 2026, à 5 h dans le quartier des Magasins Généraux au Havre, connu pour la présence de ses boîtes de nuit. L'une de leurs victimes s'est vue prescrire une [ITT](#) (incapacité totale de travail) de 120 jours. La seconde de trois jours.

Ce matin-là, les policiers sont appelés pour une bagarre générale. À leur arrivée, ils doivent faire usage de leurs armes et d'un pistolet à impulsion électrique pour stopper les occupants d'une Volkswagen Golf bleue. À l'intérieur, les deux jeunes hommes et un mineur de 17 ans. Ils sont interpellés et placés en garde à vue. C'est à l'issue de celle-ci que Kais et Silimane sont présentés au tribunal. Le mineur était convoqué de son côté devant le tribunal pour enfants.

Caché sous un camion

La présidente du tribunal retrace l'altercation qui a éclaté à la sortie de l'une des boîtes de nuit formant un attroupement. Les deux prévenus donnent successivement des coups de pied et de poing aux victimes. Ironie de l'histoire, l'homme touché plus grièvement, est intervenu pour mettre fin à une première bagarre. Il sera par ailleurs percuté par la Golf. À leur arrivée sur les lieux, les policiers le trouveront caché sous un camion.

Les deux prévenus ont reconnu devant les enquêteurs les faits. Faits étayés par les images de vidéo protection. « *Je ne suis pas quelqu'un qui boit. Ça a modifié mon comportement, je n'aurai pas dû abuser de la violence* », se défend calmement Silimane... « *J'espère qu'il s'en remettra, je m'excuse auprès de lui* », ajoute le jeune homme à l'intention de la victime qui a subi une ITT de 120 jours. « *Je ne sais pas pourquoi j'ai fait ça* », ajoute son complice. (« J'ai fait de la prison et ça ne fait que ralentir. »)

Un prévenu

Les deux jeunes hommes ont aussi en commun de ne pas avoir respecté le contrôle judiciaire qui avait été demandé dans le cadre

de leurs précédentes condamnations. L'un comme l'autre ont raté des rendez-vous avec le juge d'applications des peines pour « *ne pas avoir entendu le réveil* ».

« *Que faut-il faire pour que vous arrêtiez de mettre en danger les gens ?* », demande la présidente à Kais. « *C'est à moi de faire un travail sur moi-même. Je ferais de mon mieux pour m'insérer dans la société.* » Silimane enchaîne : « *J'ai cherché du travail, j'ai essayé de me réinsérer mais j'ai fait de la prison et ça ne fait que ralentir. Je ne veux pas me gâcher en prison.* »

L'avocate de l'homme le plus grièvement blessé revient sur le déchaînement de violences dont son client a été victime. « *Il se dirigeait vers sa voiture quand il a assisté à l'altercation. Personne n'osait intervenir. Il a voulu s'interposer. Il a reçu un coup de poing, s'est fait percuter par la voiture, a de nouveau été frappé au sol.* » Elle réclame 13 500 € au total de provisions et une expertise médicale. La seconde victime, malgré ses trois jours d'ITT, ne s'est pas constituée partie civile.

« Une scène de chaos »

Pour le procureur de la République ce « *n'est pas une scène classique de bagarre en sortie de boîte mais une scène de chaos avec des gens qui se font percuter, qui courent dans tous les sens, un lynchage de deux victimes* ». Dans son réquisitoire, elle décrit « *plus de dix minutes de scènes, un déferlement de coups de pied et de poing, des scènes interminables, un déchaînement de violence* ». Elle requiert trois ans de prison à l'encontre de Silimane et deux ans pour Kais, avec mandat de dépôt, assortis de la révocation d'un sursis de huit mois pour chacun d'eux.

L'avocate de Silimane, Me Valérie Giard, pointe des « *réquisitions au-delà du raisonnable. Dès qu'il a été placé en garde à vue, il a reconnu les faits et a exprimé des regrets... Il n'était pas dans la voiture quand la victime a été percutée... C'est un tout jeune homme de 20 ans, il n'a pas terminé sa construction mentale et psychique. Il a été affecté par la disparition de son père et de son frère aîné.* »

Emmanuel Cardon, conseil de Kais, demande au tribunal de tenir compte de l'âge de son client. « *Les réquisitions sont très sévères* », estime-t-il.

Debout dans leur box pendant toute la durée de l'audience, les deux prévenus renouvellent leurs excuses avant que le tribunal ne se retire pour délibérer. Le jugement tombe : 24 mois dont 14 avec sursis à l'encontre du plus jeune et 36 mois dont 20 avec sursis pour le plus âgé. Tous les deux sont placés sous mandat de dépôt.

Ils devront effectuer chacun 8 mois supplémentaires dans le cadre de la révocation d'un sursis. Ils devront verser 2 000 € à la partie civile à titre de provision. Les deux hommes peuvent encore faire appel.

Lire aussi

[Football – Ligue 1. Mercato : deux nouveaux départs dans les rangs du HAC](#)

[3 questions au directeur de Science Po Le Havre. « L'IA ne doit pas devenir l'auteur de la lettre de motivation »](#)

[Football – Arkema Première Ligue : avant le PSG, Fleury... une grosse semaine attend les Havraises](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Justice Le Havre](#)

[Le Havre](#)



[Après « une scène de chaos, un lynchage... » au Havre, deux jeunes de 19 et 20 ans en prison](#)



[Football – Ligue 1. Mercato : deux nouveaux départs dans les](#)

La maîtrise des coûts publics passe aussi par une stratégie numérique

Par Benoît Parizet DGA de Docaposte, en charge du secteur public

5–7 minutes

Dans un contexte économique tendu, la dépense publique est plus que jamais scrutée. En première ligne : les collectivités territoriales. Si les économies demandées ont finalement été ramenées à 2 milliards d'euros – contre 4,6 milliards initialement prévus dans le projet de loi de finances 2026 – l'effort n'en demeure pas moins conséquent. Pour nombre d'entre elles, il pèsera directement sur leurs recettes de fonctionnement.

Dans ce cadre contraint, identifier de nouvelles marges de manœuvre devient impératif, sans sacrifier la continuité et l'efficacité du service rendu au citoyen. Parmi les leviers d'action concrets à la disposition des organisations publiques : le numérique.

Le numérique, levier de performance

Bien employé, le numérique améliore l'efficacité des processus, notamment grâce à l'automatisation de tâches répétitives et/ou à faible valeur ajoutée, à la réduction des délais de traitement de certains processus administratifs (gestion des marchés publics, actes d'état civil...) ou encore à une meilleure exploitation de la donnée. À la clé : des économies directes (papier, archivage, stockage), mais aussi une capacité accrue à piloter des politiques publiques, à prioriser les investissements et à ajuster les dépenses de fonctionnement.

Pour autant, le numérique ne peut plus être envisagé uniquement comme une addition d'outils ou comme une ligne de coût supplémentaire. Pour être un véritable levier d'optimisation durable, il doit s'inscrire dans une stratégie globale embarquant élus, cadres et agents territoriaux, et pensée sur le long terme.

Dès lors, deux critères sont déterminants.

Mutualiser et interconnecter pour dépenser mieux

Le premier est l'interopérabilité des solutions numériques choisies :

un critère indispensable pour éviter la multiplication de systèmes cloisonnés, coûteux à maintenir et peu évolutifs. L'interopérabilité conditionne également l'accès des plus petites collectivités à des outils performants. Ces dernières peuvent en effet plus difficilement investir seules. Les démarches de mutualisation, notamment via des structures comme les Opérateurs publics d'administration numérique (OPAN), leur permettent de bénéficier d'outils partagés à moindre coût tout en respectant les spécificités locales.

Dans un contexte où les modèles économiques des éditeurs évoluent vers le SaaS (avec un fonctionnement par abonnement) alors que les budgets publics se contractent, la réponse passe par des environnements interconnectés, modulaires et mutualisés. Cette approche réduit les redondances, simplifie l'organisation et permet de maîtriser durablement les coûts de maintenance.

Externaliser pour gagner en souplesse et en performance

Deuxièmement, l'externalisation de certaines tâches à faible valeur ajoutée ou de missions nécessitant des compétences métiers spécifiques, dans le cadre de l'instruction de dossiers par exemple. Ce recours permet plus de souplesse et de variabilisation, en mobilisant rapidement les ressources adaptées. Tandis que les collectivités sont généralement contraintes par une gestion annuelle du budget, qui limite leur capacité à réaliser de nouveaux investissements, des partenaires de confiance comme Docaposte peuvent apporter agilité et continuité opérationnelle, donc plus de marges de manœuvre et, in fine, plus d'efficience.

À moyen et long terme, l'externalisation offre l'opportunité de repenser les processus, de soutenir les pics de charge, de répondre à de nouvelles commandes et d'inscrire l'action publique dans une logique de performance durable, à condition, bien sûr, de s'appuyer sur des partenaires partageant une véritable culture du service public, tels que Docaposte, capables de garantir la sécurité des données et d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la conception au conseil, en passant par le déploiement de solutions sur mesure.

La co-construction de solutions sobres, utiles et responsables – qui répondent à un besoin réel et local – est la voie à prendre pour favoriser une maîtrise des coûts intelligente, plutôt que l'utilisation de technologies manquant de pragmatisme et coûteuses sur le long terme, tant d'un point de vue financier que stratégique.

Maîtriser ses coûts, c'est aussi maîtriser ses dépendances

En effet, si la maîtrise budgétaire est un impératif, elle ne peut plus

être dissociée d'un enjeu stratégique majeur : la maîtrise des dépendances à des prestataires extra-européens aux pratiques tarifaires offensives.

Les hausses de coûts imposées par certains acteurs du marché pèsent durablement sur les budgets des systèmes d'information des acteurs publics et compliquent leur projection financière sur le plus long terme. C'est pourquoi il est essentiel que les décideurs publics dépassent la logique d'achat à court terme pour piloter leurs choix technologiques au regard de leur autonomie stratégique et financière.

Bien conçu et employé, le numérique libère du temps, simplifie l'action publique et redonne aux agents le temps de se consacrer à ce qui fait le sens et la valeur du service public : la relation humaine, l'expertise et la prise de décision. Investir dans un numérique de confiance, souverain, responsable et sobre n'est pas seulement un acte de modernisation des services publics, c'est un choix décisif au service d'économies durables et d'une action publique plus résiliente, centrée sur l'humain et vraiment adaptée aux réalités des territoires.

Comment le compte financier unique change le regard sur la “richesse” des collectivités

Par *Philippine Ramognino*

11–14 minutes

La refonte du système financier et comptable des collectivités territoriales touche à sa fin. Le compte financier unique est entré en phase de généralisation, celle-ci ayant été officialisée par un [décret](#) paru à la toute fin d'année 2025. Il détaille les contours de ce CFU, qui s'intègre dans une démarche plus large d'“*harmonisation du cadre budgétaire et comptable des collectivités territoriales*”, comme l'indique son intitulé.

Ce compte financier unique (CFU) a trois objectifs affichés : produire de nouvelles informations concernant les comptes des collectivités, éviter les redondances entre ces derniers et celui du comptable public de la DGFIP et simplifier les procédures. C'est ainsi que la DGFIP avait présenté la réforme en mars 2024, à l'occasion d'une [commission des finances](#) de l'Association des maires de France (AMF), année de fin de l'expérimentation de la mesure et dont le projet de loi de finances prévoyait cette fameuse généralisation.

Cette généralisation prévoit le développement du CFU dans pas moins de 100 000 budgets, incluant les principaux et annexes, en trois vagues jusqu'en 2027. Pour ce faire, les décideurs pourront se rapprocher des conseillers aux décideurs locaux (CDL), les cadres de la DGFIP qui proposent du conseil aux élus locaux et à leurs services financiers.

Fusion de deux documents

Pour bien comprendre, jusqu'ici, il existait deux types de documents pour rendre compte de la gestion budgétaire d'une collectivité d'une année sur l'autre : le compte administratif, tenu par l'ordonnateur donc la collectivité, et le compte de gestion réalisé par le comptable public. Ces derniers ne parvenaient pas toujours à des résultats identiques, il fallait donc régulièrement

procéder à des *“écritures de rapprochement de régularisation”*, rappelait en 2024 aux maires Guillaume Robert, directeur général adjoint des finances publiques à la DGFIP.

Lire aussi : [Responsabilité des gestionnaires publics : les directeurs des collectivités montent au créneau](#)

Si ces deux comptes ne comportaient pas les mêmes informations, c'est qu'ils n'avaient tout simplement pas les mêmes objectifs : *“le comptable public dressait un bilan, notamment patrimonial, tandis que la collectivité ordonnait les dépenses et recettes, et tenait ainsi à jour les échéanciers de dette comme les informations concernant son personnel”*, explique Alix Wehrkamp-Richter, directrice des finances à la mairie de Chamalières et formatrice “Finances” au CNFPT. Le compte administratif qui était produit par la collectivité comprenait donc le résultat de l'année, incluant les écritures passées comme un certain nombre d'annexes budgétaires et RH.

Comme son nom l'indique, la réforme du CFU consiste à créer un compte commun entre l'ordonnateur et le comptable, qui se substituera donc aux deux comptes qui existaient jusqu'ici. *“C'est un document unique entre l'ordonnateur et le comptable, alors qu'auparavant chacun faisait sa sauce dans son coin”*, résume Alix Wehrkamp-Richter. *“La réforme a vocation à améliorer la qualité des comptes et à simplifier les échanges entre la partie politique et étatique”*, abonde Emmanuel Sallaberry, maire de Talence et président de la commission des finances de l'AMF.

Nouvelles données pour les collectivités

Nouveauté notable, le compte de gestion du comptable public prend en compte une donnée qui ne figurait pas jusqu'ici au sein du compte administratif des collectivités : les données relatives au patrimoine de ces dernières. La fusion des deux exercices permet alors aux collectivités d'obtenir de nouvelles informations concernant leur situation financière. *“Lorsque les comptes de l'ordonnateur et du comptable étaient séparés, le comptable réalisait seul toutes les petites fiches d'immobilisation du patrimoine de la commune”*, relate Alix Wehrkamp-Richter. Désormais, le CFU dresse l'inventaire du patrimoine complet, *“et les amortissements pour visualiser l'état réel des actifs”*, ajoute Emmanuel Sallaberry.

Lire aussi : [Entre écologie et conservation, le casse-tête patrimonial des collectivités locales](#)

Jusqu'ici, c'était surtout le compte administratif qui était présenté en conseil, il fallait donc *“aller fouiller”*, selon les mots d'Alix Wehrkamp-Richter, dans le document de gestion pour disposer

d'information sur la situation patrimoniale. De fait, l'état du patrimoine était très rarement discuté. Désormais, le document présenté en conseil municipal, régional, départemental ou métropolitain présentera ces données. *“Sur le plan opérationnel, le CFU n'entraînera pas de bouleversement majeur. En revanche, il revêtira surement des enjeux politiques”*, estime Alix Wehrkamp-Richter.

En effet, à l'échelle d'une collectivité, prendre en compte l'ensemble des bâtiments publics peut changer le regard sur sa situation budgétaire, notamment vis-à-vis des opérateurs de financement. *“Il y a, selon moi, un enjeu à être bien au clair sur le patrimoine affiché dans notre bilan. Car la richesse d'une collectivité n'est pas définie uniquement par son état budgétaire de l'année : vous pouvez avoir une année compliquée, mais un patrimoine bâtiminaire faramineux, qui concrètement pourrait être vendu”*, illustre l'experte.

Volet simplification

La réforme a également pour vocation d'apporter davantage de transparence et de lisibilité quant aux comptes financiers des collectivités. *“ L'idée est de rendre moins technique l'un des documents les plus importants de l'année, explique Emmanuel Sallaberry. On n'y comprenait pas grand-chose, or le budget reste le premier choix politique par essence ”*. Que ce soient les élus, les citoyens ou l'ensemble de la société civile, les comptes administratifs étaient jusqu'ici particulièrement complexes et difficilement accessibles aux non-initiés. *“ Le simple fait d'avoir deux comptes peut induire des questions, des interrogations chez les élus, les citoyens ou les contrôleurs, résumait Guillaume Robert côté DGFIP. En rapprochant, on s'assure qu'on se pose les questions et on les résout dans un seul compte ”*.

Lire aussi : [Budget vert des collectivités : un premier bilan encourageant qui pointe des difficultés d'appropriation](#)

“Enfin, je pense que c'est une raison du succès de l'adoption du CFU dans les différentes vagues d'expérimentation qu'on a eues : l'ensemble des acteurs se sont rendus compte que c'était un process de simplification dans les échanges administratifs”, ajoutait Guillaume Robert. Bien que la période de transition soit lourde au démarrage, impliquant des enjeux de numérisation et de transmission des données, *“ une fois que tout ceci est fait, cela soulage vos équipes chez l'ordonnateur, assurait le représentant de la DGFIP. C'est une production automatisée dans nos outils, Hélios, la grosse machine comptable du secteur local, et qui*

permet d'avoir un document qui se produit beaucoup plus simplement et évite toutes les phases de réconciliation ensuite ”.

De la même manière, le changement de nomenclature comptable (la M57) a représenté un chantier de taille au démarrage. Il avait également un coût, les collectivités ayant dû reparamétrer leurs plans de compte dans les logiciels afin d'assurer une continuité des données d'une année sur l'autre alors que les comptes n'avaient plus les mêmes numéros. *“Mais finalement, les services n'ont pas du tout remarqué le changement, c'est seulement le service comptabilité qui a cravaché quelques mois”,* explique Alix Wehrkamp-Richter.

Fin des informations “redondantes”

Le CFU permet, de fait, d'éviter la production d'informations dites “redondantes”. *“Le compte administratif et le compte de gestion avaient tout de même 75 % de données communes : plutôt que chacun produise ses propres données, il s'agit désormais de produire un seul et unique document”,* vulgarise Alix Wehrkamp-Richter. De la même façon, il évite les potentielles divergences entre les deux documents. *“Cela représentait des redondances massives car les documents étaient des frères jumeaux, ou plutôt des faux jumeaux : il fallait donc chaque fois trouver des réconciliations manuelles, ce qui était très chronophage”,* résume Emmanuel Sallaberry.

Lire aussi : [Budget : la Cour des comptes plaide pour une contribution “équitable” des collectivités](#)

L'idée, derrière, est également de faire du CFU un levier d'amélioration de la qualité des comptes. *“L'entrée dans le CFU est l'occasion de se poser un certain nombre de questions”,* partageait Guillaume Robert lors de la présentation de la réforme. *“ Mais ce n'est pas un prérequis, de même que le passage à la M57 n'avait pas comme prérequis d'apurer toutes les situations comptables sinon on ne l'aurait jamais fait ”.* Dans la mesure où le CFU peut permettre de faire apparaître des données qui passaient jusqu'ici sous les radars, il a vocation à mettre en lumière les discordances pour les régler, plutôt que de les “juxtaposer” avec les résultats produits par le Trésor public. Une manière, aussi, de fiabiliser les données. *“Comme nous sommes reliés en temps réel avec le Trésor, nous ne sommes plus censés avoir des écarts sur nos états de comptes”,* ajoute Alix Wehrkamp-Richter.

Aboutissement d'un long processus

La généralisation du CFU marque finalement l'aboutissement d'un

processus de simplification engagé de longue date. *“Du côté des directions des finances, le CFU représente la dernière marche de l’escalier”*, partage Alix Wehrkamp-Richter. En effet, la mise en place du CFU ne peut intervenir qu’une fois que l’ensemble du fonctionnement financier et comptable des collectivités a été engagé.

“Ce qui était le plus lourd à mener, à mes yeux, a été le changement de nomenclature comptable M57”, poursuit Alix Wehrkamp-Richter. Et cette transition a été opérée après un changement technique de taille pour les services des collectivités : la dématérialisation des flux comptable, autour de 2012 - 2014. C’est la réussite de ces grands chantiers qui a permis de lancer la généralisation du compte financier unique.

Lire aussi : [Commande publique : derrière la signature “mixte”, les difficultés de la dématérialisation au sein de l’administration](#)

“C’est un travail de très longue haleine, qui a révolutionné la façon de travailler dans les collectivités”, poursuit l’experte. Au début de sa carrière, l’ensemble des mandats étaient imprimés, accompagnés des factures. Il fallait les faire tamponner et signer par l’exécutif, avant que les services ne les déposent au trésor public. La dématérialisation a pu aboutir avec la mise en place des flux PES, pour “protocole d’échange standard”, qui permet de faire communiquer les logiciels métiers des collectivités – qui diffèrent en fonction de leurs besoins et budgets – avec celui du Trésor, Hélios. Cette étape a permis par la suite la mise en place de la M57, puis du CFU.

Dématérialisation des flux, plateforme de facturation Chorus où tous les opérateurs doivent transmettre les factures, la comptabilité M57 et désormais le CFU... *“ Concrètement, l’État peut aujourd’hui voir en un coup d’œil la comptabilité de toutes les collectivités locales de façon bien plus simplifiée*, résume Alix Wehrkamp-Richter. *Un agent de Bercy peut afficher en un clic le patrimoine de la totalité des communes ”*. Une révolution qui va donc également alimenter l’*open data*, une dimension non négligeable pour le pilotage et la transparence des finances publiques de manière générale.

Fonction publique : la méthode Amiel pour aborder le chantier des carrières et des rémunérations

Par Marie Malaterre

5-6 minutes

Le premier Conseil commun de la fonction publique (CCFP) qui s'est tenu ce mardi matin, a été l'occasion pour le ministre délégué chargé de la Fonction publique et de la Réforme de l'État, David Amiel, de dévoiler ses priorités et d'éclaircir sa feuille de route pour l'année 2026.

L'occasion également de préciser ses intentions autour du chantier sur les carrières et rémunérations. Une question qui mobilise toutes les attentions en ce début d'année. Un cycle de discussions mensuelles va démarrer d'ici au mois de mars. *“Il s'agit de remédier au constat qui est fait d'un écrasement des grilles et d'une architecture très complexe à appréhender par les agents et les employeurs dans la structure des carrières et des rémunérations”*, précise-t-on au sein du ministère.

Pas question pour autant de partir d'une feuille blanche.

L'entourage de David Amiel entend s'appuyer sur des travaux déjà réalisés sur le sujet et notamment le rapport réalisé en 2022 par Paul Peny et Jean-Dominique Simonpoli, tous deux missionnés par Amélie de Montchalin, alors aux manettes de la fonction publique. Un matériau riche qui va servir de point de départ aux premiers groupes de travail. L'enjeu est également de préparer des mesures et *scenarii* qui pourraient être versés au débat dans le cadre de l'élection présidentielle de 2027.

“ Nous allons mener une revue qui s'autorisera à aller en profondeur dans une remise sur la table de la manière dont on structure la rémunération dans la fonction publique aujourd'hui, poursuit-on au sein du ministère. L'enjeu de lisibilité est extrêmement important ”. Entre les niveaux indiciaire et indemnitaire, les agents sont en effet encore très nombreux à ne comprendre que très partiellement le contenu de leur bulletin de paie. L'entourage du ministre concède sans détour être arrivé au

bout d'une logique concernant le fonctionnement des rémunérations dans la fonction publique avec le fameux tassement progressif des grilles et la perspective, si aucune mesure n'est prise, de voir dans les années à venir, des cadres de la fonction publique démarrer leur carrière au smic d'un point de vue indiciaire.

Un premier enjeu de lisibilité

"Il s'agit aussi de voir comment on peut permettre à la fois une progression de carrière et une valorisation de l'excellence des parcours", ajoute l'entourage de David Amiel. S'il est prioritaire, le chantier des carrières et des rémunérations n'éluide pas d'autres sujets mis sur la table cette année et présentés à l'occasion de ce premier Conseil commun.

Sur l'amélioration de la qualité de vie des agents, la question du logement sera sur le devant de la scène cette année, alors que la proposition de loi sur le sujet a été adoptée hier, 12 janvier, en première lecture à l'Assemblée nationale. Le ministre souhaite néanmoins réunir un groupe de travail spécifique sur cette question associant organisations syndicales et représentants des employeurs avec, en toile de fond, la nécessité de les mobiliser sur un sujet qui ne mobilise pas les foules. Sur l'intelligence artificielle, un groupe de travail sera également lancé autour de la priorisation des cas d'usage, l'accompagnement des administrations en la matière avec l'objectif de dessiner un cadre qui se veut clair et sécurisé pour le déploiement des outils.

Le ministre souhaite également relancer les travaux sur la question de la protection des agents, déjà largement ouverte par ses prédécesseurs et notamment autour de la question de la protection fonctionnelle.

Lire aussi : [Fonction publique : David Amiel veut rouvrir le chantier des rémunérations](#)

Un autre chantier de taille rythmera l'agenda social cette année, celui de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes avec un pan spécifique consacré à la santé des femmes. Un travail sur les autorisations spéciales d'absence (ASA) sera également mené avec l'objectif d'harmoniser les pratiques entre les différentes administrations, de même que sur le temps partiel thérapeutique dans la fonction publique.

A noter également dans les agendas, deux exercices plus en profondeur et de portée pluriannuelle. Le premier se mène en commun avec le secteur privé autour des questions de retraite dans le cadre de la grande conférence Travail-Emploi-Retraite

(TER). Le deuxième se place dans un horizon encore plus lointain. La direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) a lancé une revue stratégique de la fonction publique à horizon 2035 - 2050 et a vocation à rendre sa copie à l'automne prochain. Le dernier travail de cette nature a été mené par Bernard Pêcheur, alors président de section au Conseil d'État, et rendu public en novembre 2013.